



# Assemblée générale

Soixante-cinquième session

**112<sup>e</sup>** séance plénière

Mardi 26 juillet 2011, à 15 heures  
New York

Documents officiels

Président : M. Deiss ..... (Suisse)

La séance est ouverte à 15 h 5.

## Point 27 de l'ordre du jour (suite)

### Réunion de haut niveau sur la jeunesse

#### Développement social

- b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille**

#### Projet de résolution (A/65/L.87)

**Le Président :** Je donne la parole à la représentante de l'Allemagne, qui va faire une déclaration suivie par une autre déclaration d'une représentante de la jeunesse.

**M<sup>me</sup> Fries-Gaier** (Allemagne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur d'intervenir au nom de la République fédérale d'Allemagne. L'Allemagne s'associe à la déclaration qui sera faite au nom de l'Union européenne.

J'ai maintenant le plaisir de donner la parole à l'une de nos jeunes déléguées qui accompagne la délégation allemande et fera une déclaration en son nom propre.

**M<sup>lle</sup> Fritze** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je saisis tout d'abord cette occasion pour exprimer nos

plus sincères condoléances au Gouvernement et au peuple norvégiens.

J'aborderai deux éléments essentiels revendiqués par les jeunes vivant en Allemagne – premièrement, la pleine et réelle participation des jeunes et, deuxièmement, la question de la migration et des jeunes à l'ordre du jour international.

Ces derniers mois, ma collègue et moi avons parcouru des milliers de kilomètres dans notre pays pour aller à la rencontre de jeunes issus de différents milieux. De nombreux dialogues et débats constructifs ont eu lieu, ce qui nous a permis de connaître leur façon de voir les choses, leurs idées et leurs convictions.

Bien que le dialogue soit un des thèmes de l'Année internationale de la jeunesse, nous regrettons qu'il n'ait pas été tiré pleinement parti du cadre offert pour cette année pour garantir un impact à long terme. La présente Réunion de haut niveau ne représente qu'une réunion parmi d'autres consacrées aux questions liées à la jeunesse. Néanmoins, la question continue de se poser : les jeunes ont-ils réellement pris part aux négociations?

Lorsque les efforts sont axés sur l'intérêt supérieur des jeunes, comme il est indiqué dans le document final (résolution 65/312), les acteurs politiques doivent faire participer les jeunes en tant que partenaires égaux et parties prenantes essentielles, à

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



tous les niveaux. En conséquence, la participation des jeunes doit être plus qu'un simple dialogue. Ils doivent prendre part à l'intégralité du processus de prise de décisions en commençant par définir les questions pertinentes et en finissant par mettre en œuvre et évaluer les politiques.

Je voudrais mentionner l'instrument fort approprié que constitue le processus productif de ce que l'on appelle le dialogue structuré. Cette initiative a été lancée dans le nouveau cadre de coopération européenne dans le domaine de la jeunesse. Des indicateurs clairement définis aident les jeunes à s'assurer que les accords qu'ils ont conclus avec les décideurs politiques sont soumis à un suivi et suivis d'effets. Mais le Programme d'action mondial pour la jeunesse ne comporte toujours pas d'indicateurs quantifiables qu'il faudrait donc intégrer.

On peut dire aussi que la démocratie, c'est l'apprentissage par l'action. Par exemple, la participation commence dans les écoles avec la nomination de délégués de classe et dans les organisations de jeunesse avec la prise en charge. L'Allemagne appuie ces initiatives en encourageant des actions durables dans les conseils de jeunesse locaux, régionaux et nationaux. Les programmes des Nations Unies à l'intention des représentants de la jeunesse sont une manière efficace de faire participer les jeunes, et j'engage instamment tous les États à intégrer ces programmes.

Les jeunes ont en commun le potentiel, la créativité et le pouvoir d'apporter des contributions à leur société. La ressource la plus importante dont nous disposons dans ce monde, c'est de développer les compétences de la jeunesse. Néanmoins, pour certains jeunes, la migration est le résultat du désespoir, comme on peut le constater en Afrique de l'Est. C'est pourquoi j'exhorte tous les États Membres à inclure la question de la jeunesse et des migrations à l'ordre du jour de l'ONU. Donner aux jeunes la chance d'assumer des responsabilités, leur donner les moyens d'agir et leur permettre de participer n'est pas qu'un simple investissement, c'est une valeur en soi.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Suède qui va faire une déclaration suivie par une autre déclaration d'une représentante de la jeunesse.

**M<sup>me</sup> Burgstaller** (Suède) (*parle en anglais*) : La Suède se félicite de l'occasion que nous offre cette Réunion de haut niveau de mettre en relief

l'importance d'investir dans la jeunesse et de lui donner les moyens d'agir.

La Suède s'associe à la déclaration que fera le représentant de l'Union européenne.

Je partagerai la tribune avec la représentante suédoise la jeunesse, Malin Johansson, qui a été nommée par le Conseil national des organisations de jeunesse suédoises. Elle fera une déclaration à titre personnel.

Je tiens d'emblée à m'associer à tous ceux qui ont exprimé leurs condoléances à nos voisins de Norvège à la suite des événements atroces de vendredi dernier. Nos pensées les accompagnent. Ces actes de terreur contre le Gouvernement et contre une jeunesse active sont une attaque directe contre une société ouverte et démocratique. C'est inacceptable, et nous resterons solidaires de nos amis norvégiens afin de protéger les valeurs auxquelles nous croyons si fort.

Les jeunes peuvent apporter d'immenses contributions à un développement pacifique et durable par leurs connaissances, leurs expériences et leur engagement. Mais les jeunes n'ont pas tous les mêmes possibilités. C'est pourquoi nous devons renforcer notre détermination à garantir le plein respect des droits universels et inaliénables des jeunes du monde entier à la participation, à l'éducation, à un travail décent et à la santé.

Je crois que cette Réunion de haut niveau a déjà montré que nous sommes tous prêts à œuvrer de concert avec les jeunes et pour eux. Faisons-le dans une culture de dialogue et de compréhension mutuelle, et en prenant comme point de départ le Programme d'action mondial pour la jeunesse.

**M<sup>me</sup> Johansson** (Suède) (*parle en anglais*) : Je m'appelle Malin Johansson. J'ai été élue représentante de la jeunesse par le Conseil national des organisations de jeunesse suédoises.

Je tiens moi aussi à exprimer mes condoléances les plus sincères et toute ma sympathie à nos voisins norvégiens. Mes pensées accompagnent tous les jeunes qui étaient à Utøya et toutes les familles et les amis qui ont perdu un être cher.

Le dialogue et la compréhension mutuelle doivent vaincre l'ignorance et la brutalité. Aujourd'hui, cela semble plus important que jamais. En tant que jeune, je suis très heureuse du thème choisi pour la Réunion de

haut niveau. Le dialogue et la compréhension mutuelle sont toujours des facteurs clefs du progrès.

En même temps, les paroles ne suffisent pas. Nous avons besoin d'agir concrètement pour faire des progrès. C'est aux États Membres, les décideurs, de prouver qu'ils ne feront pas que parler et qu'ils ont l'intention de prendre des mesures concrètes. Cela signifie, entre autres choses, la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse adopté par l'Assemblée générale.

Le Programme d'action a fait l'objet de débats lors des négociations sur le document final la présente Réunion. Nous sommes convaincus que le Programme constitue une très bonne base de départ. Toute future révision du Programme doit être précédée d'une évaluation minutieuse, d'un dialogue approfondi avec la jeunesse et les organisations de jeunesse et de suffisamment de temps pour des débats entre les États Membres. Mais en attendant, l'application du Programme doit rester une priorité pour tous les États Membres, tout comme la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Comme cela a été dit plus tôt, les droits de l'homme sont universels et s'appliquent à tous, partout, en tout temps et sans exception. Les droits de l'homme doivent constituer le fondement des politiques pour la jeunesse.

Un droit fondamental est la participation, ce à quoi j'attache une très grande importance en tant que jeune handicapée. Beaucoup de jeunes aujourd'hui, handicapés ou non, sont constamment exposés à la marginalisation et à l'exclusion. Nous devons tous, indépendamment de nos handicaps, de notre âge, de notre ethnicité, de notre religion ou de notre croyance, de notre orientation ou de notre identification sexuelles, de notre sexe ou de notre expression sexuelle, avoir les mêmes droits et les mêmes possibilités de participer sur un pied d'égalité. De plus, la participation des jeunes doit être réelle et non pas simplement symbolique.

La participation des jeunes doit se faire à tous les niveaux politiques. Les ambitions des jeunes ne peuvent être exprimées que par les jeunes eux-mêmes; c'est pourquoi les organisations de jeunesse ont un rôle crucial à jouer pour assurer la participation des jeunes. Il faut donc renforcer et encourager ces organisations.

Il est indispensable que le travail mené en faveur de la participation des jeunes, de leur influence et de

leur pouvoir ne s'arrête pas aux frontières nationales. Les jeunes doivent, par le biais des organisations de jeunesse, s'engager sur la scène internationale, l'influencer et exercer leur pouvoir.

C'est pourquoi je regrette qu'il y ait si peu de jeunes représentés ici aujourd'hui, d'autant qu'il s'agit d'une conférence sur la jeunesse. Nous avons le droit d'offrir tout notre potentiel, toute notre créativité et toutes nos forces ici et maintenant. Les jeunes ne sont pas plus l'avenir que les personnes d'âge moyen sont le passé.

**Le Président :** Je donne maintenant la parole à S. E. M. Daniel Supplice, Représentant spécial du Président d'Haïti.

**M. Supplice (Haïti) :** C'est pour moi un honneur de m'adresser à l'Assemblée en ma qualité de Conseiller spécial du nouveau Président élu de la République d'Haïti, S. E. M. Michel Joseph Martelly, et au nom du peuple haïtien tout entier.

L'organisation de cette Réunion de haut niveau témoigne de la volonté constructive des États Membres de s'engager pour créer un environnement plus sûr et plus serein pour le développement harmonieux d'une jeunesse mondiale en quête de paix, de sécurité, de santé et de savoir. À ce titre, Haïti ne peut que saluer pareille initiative et féliciter les coprésidents et les facilitateurs du document final, qui viennent de mettre à la portée de nos jeunes un outil valable dont la mise en application ne peut être que bénéfique.

La délégation haïtienne souscrit aux déclarations de la représentante de l'Argentine, en sa qualité de président du Groupe des 77 et de la Chine, et du représentant de la République du Suriname, au nom des États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) (voir [A/65/PV.111](#)).

En lançant le Fonds national de l'éducation le 26 mai dernier, le Président de la République déclarait : « J'apporte une bonne nouvelle pour les enfants d'Haïti avec le lancement d'un consortium de plusieurs secteurs en vue de financer leur éducation ». Cette déclaration venait confirmer l'un des piliers de son action gouvernementale, à savoir scolariser gratuitement, au niveau du primaire, ceux et celles qui n'ont jamais eu la possibilité de fréquenter l'école faute de moyens.

Dans un pays où plus de la moitié de la population a moins de 21 ans, l'éducation reste l'un des secteurs pouvant garantir un avenir meilleur à nos

jeunes, et le Gouvernement du 14 mai l'a bien compris. Aussi, harmonise-t-il les interventions des acteurs nationaux et internationaux aux fins d'élaborer un cadre légal et institutionnel apte à garantir l'insertion socioéconomique des jeunes dans le but de les écarter des tentations de la drogue, du crime organisé et de la prostitution. La création d'un environnement porteur d'espoir et créateur d'opportunités est essentielle.

La délégation haïtienne que j'ai l'honneur de présider est convaincue de la nécessité d'une coopération internationale pour éliminer l'exploitation et l'utilisation de la main d'œuvre enfantine, contrairement aux normes de morale et d'éthique. Elle voudrait inviter les États membres à multiplier leurs efforts non seulement en matière d'élaboration de textes légaux, mais aussi et surtout pour le suivi de leur application.

La délégation haïtienne est consciente que les jeunes de tous les pays constituent une ressource humaine de première importance pour le développement durable, le progrès social et l'innovation technologique. À cet égard, leur contribution au développement local, national et régional doit être saluée et respectée. La délégation haïtienne pense que l'esprit de reconstruction d'un environnement social durable de protection et de développement des jeunes doit continuer d'imprégner l'action de tous les États pour assurer une meilleure survie, un développement et une protection efficace.

Je ne saurais conclure mes propos sans avoir une pensée spéciale à la mémoire des victimes de l'acte crapuleux du vendredi 22 juillet dernier survenu dans le centre d'Oslo, et de la tuerie qui s'en est suivie sur l'île d'Utøya, causant ainsi la douleur et la désolation au sein des familles.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Yaba Pedro Alberto, Vice-Ministre de la jeunesse de l'Angola.

**M. Alberto** (Angola) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Tout d'abord, le Gouvernement angolais souhaite transmettre à la population de la Norvège ses condoléances les plus sincères pour les pertes en vies humaines qu'a récemment subies ce pays.

Les questions examinées à la présente Réunion de haut niveau illustrent bien les préoccupations de la communauté internationale quant aux problèmes auxquels les jeunes font face, et qui nécessitent

l'attention particulière des États Membres pour garantir le bien-être durable des jeunes.

Comme le reste du continent africain, l'Angola a une population constituée en majorité de jeunes. Dans notre cas, plus de 40 % de la population sont âgés de moins de 30 ans.

S'agissant des jeunes, le Gouvernement a adopté en 2005 un Plan de soutien à la jeunesse, qui vise à répondre aux aspirations sociales les plus essentielles des jeunes en matière de logement, de formation technique et professionnelle, d'emploi, de crédit social et subventionné et de promotion des jeunes entrepreneurs, entre autres. Après évaluation des résultats obtenus pendant les cinq premières années de mise en œuvre de ce Plan, un projet de politique nationale pour les jeunes a été conçu.

En analysant la déclaration qui fait l'objet de cette réunion, nous pensons que les questions relatives à la jeunesse devraient faire partie de la position de l'ONU, en particulier dans les domaines suivants. Une institution spécialisée des Nations Unies s'occupant des questions relatives à la jeunesse devrait être créée, tout comme un tribunal des Nations Unies pour mineurs, afin de coordonner les questions relatives aux jeunes à l'Assemblée générale. La professionnalisation du travail auprès des jeunes devrait être encouragée. Le Programme d'action mondial pour la jeunesse devrait être examiné et ajusté, en particulier s'agissant des mécanismes de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation. La coopération de l'ONU avec les organismes pour la jeunesse nationaux, sous-régionaux et continentaux devrait être renforcée. Enfin, nous devons créer des mécanismes pour surveiller et évaluer la mise en œuvre de la Déclaration adoptée à la présente Réunion (résolution 65/312).

Au nom de la délégation et de la jeunesse angolaises, nous nous félicitons de pouvoir participer à ce forum de dialogue sur les jeunes et entre jeunes, et nous sommes sûrs que, grâce aux efforts de chacun, nous pourrions atteindre les objectifs que nous avons fixés.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Sorin Moldovan, Sous-Secrétaire d'État et Vice-Président de l'Autorité nationale des sports et de la jeunesse de la Roumanie.

**M. Moldovan** (Roumanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais exprimer, au nom du peuple roumain, nos plus sincères condoléances au peuple norvégien endeuillé

par les tragiques événements survenus le vendredi 22 juillet, qui ont coûté la vie à de si nombreux innocents. Étant donné que les principales victimes de ce méprisable acte de haine étaient des jeunes, et peut-être même les futurs dirigeants d'une nation, cette tragédie imprime à la présente Réunion un sentiment d'urgence.

C'est un grand plaisir et un honneur pour moi que d'être présent ici, à l'ONU, en cette période très particulière marquée par l'Année internationale de la jeunesse sur le thème « Dialogue et compréhension mutuelle », alors même que nous commémorons les 25 ans de la première Année internationale de la jeunesse, célébrée en 1985 sur le thème « Participation, développement, paix ».

Nous devons tous user de cette occasion d'être réunis ici, en tant que représentants de divers continents et cultures, pour reconnaître que cette réunion représente un tournant dans la consolidation d'une perspective commune sur la façon de relever les défis auxquels sont confrontés les jeunes dans le monde d'aujourd'hui.

Le Programme d'action mondial pour la jeunesse, tel que modifié en 2007, est décrit comme un modèle mondial pour les politiques et les programmes concernant la jeunesse. Il identifie 15 domaines prioritaires qui requièrent des efforts continus et importants, nécessaires compte tenu du monde dans lequel nous vivons aujourd'hui. Le mélange complexe qui se compose de la crise financière mondiale, de l'incertitude et de conflits tout neufs influe sur notre propre façon de vivre. Nous devons affronter la réalité et reconnaître le fait que les jeunes sont particulièrement vulnérables en ces temps de crise.

Je suis ici aujourd'hui à la fois en tant que représentant de la jeunesse roumaine et gage de l'engagement de mon pays à promouvoir la jeunesse au plus haut niveau des prises de décisions gouvernementales, sur les questions concernant les jeunes. En cette qualité, je suis et serai un fervent défenseur de l'idée selon laquelle il faut prendre des mesures en faveur de la jeunesse et lui offrir des débouchés – car la jeunesse d'aujourd'hui est la principale ressource de demain.

Nous vivons dans une société mondiale qui se développe rapidement et dans laquelle les liens entre les pays deviennent de plus en plus forts et complexes, et je suis fermement convaincu que cela présente à la jeunesse d'aujourd'hui non pas un nouveau problème

mais une chance exceptionnelle. La mobilité permet aux jeunes de mieux comprendre les autres cultures et sociétés, ce qui apporte tolérance et équilibre. De ce point de vue, je pense que nous pouvons être optimistes puisque de plus en plus de jeunes de régions du monde en proie à des difficultés recueillent maintenant les fruits de la mondialisation.

La société mondiale et la mobilité qui lui est associée permettent aux jeunes d'avoir une meilleure formation dans différents domaines, ce qui renforce considérablement leur capacité globale de s'adapter aux exigences de plus en plus complexes du marché mondial dynamique du travail aujourd'hui. D'autre part, nous ne devons pas renoncer à prendre en charge les coûts liés aux efforts visant à faciliter, offrir et promouvoir l'accès des jeunes aux technologies de l'information et des communications, des éléments décisifs que l'on ne peut leur refuser dans notre société mondiale de plus en plus interdépendante.

Les organisations de jeunes partout dans le monde représentent un atout et nous, États Membres, devons constamment appuyer le secteur non gouvernemental qui constitue un facteur essentiel de défense efficace des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de la tolérance. La clef d'une vie démocratique saine est le dialogue. Nous devons donc soutenir la coopération avec la société civile et déterminer quels sont les meilleurs moyens de répondre aux besoins des jeunes, en particulier les plus défavorisés d'entre eux.

Les États Membres doivent également s'employer à élaborer des politiques nationales cohérentes pour la jeunesse qui prennent en compte l'état actuel du processus de mondialisation et son impact sur les jeunes de différentes régions du monde.

Les entités des Nations Unies, les organes nationaux chargés des questions liées à la jeunesse et les gouvernements ont une responsabilité essentielle, qui est d'élaborer des programmes ou d'améliorer les programmes existants et de fournir une plus grande aide financière pour atteindre les objectifs nationaux et régionaux.

Je donnerai brièvement un exemple des mesures les plus récentes prises par mon pays pour s'acquitter de ses engagements envers la jeunesse. Je mentionnerai simplement la mesure législative adoptée cette année dans le but précis d'encourager et de faciliter la création de petites et moyennes entreprises par des jeunes. Par cette mesure, le Gouvernement entend

accroître la participation des jeunes dans le secteur privé, en particulier durant cette période difficile sur le plan économique, qui exige que l'ensemble de la société contribue activement à un processus de reprise économique solide et durable.

En outre, je tiens à souligner qu'en Roumanie, le programme des délégués de la jeunesse des Nations Unies est coordonné par un organe spécialisé, l'Autorité nationale des sports et de la jeunesse. Nous avons pris cette responsabilité en ayant à l'esprit que les jeunes doivent avoir la possibilité de se faire une idée de la manière dont les décisions mondiales de haut niveau sont prises. Nous encourageons donc les autres États Membres à appuyer ce programme en tant qu'instrument essentiel pour la participation des jeunes à la vie démocratique.

L'adoption de la déclaration de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le thème « Jeunesse : dialogue et compréhension mutuelle » (résolution 65/312) est un succès qui nous permet d'espérer que demain sera un jour meilleur pour les jeunes que nous représentons.

**Le Président :** Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mitali Protais, Ministre de la jeunesse, des sports et de la culture du Rwanda, qui va s'exprimer aussi au nom du Groupe des États d'Afrique.

**M. Protais (Rwanda) (parle en anglais) :** Au nom du Gouvernement de la République du Rwanda et au nom du Groupe des États d'Afrique et de la Conférence des ministres chargés de la jeunesse de l'Union africaine, je présente mes sincères condoléances au peuple norvégien suite à la tragédie qui a frappé le pays, entraînant la perte de nombreuses vies humaines.

J'ai l'honneur d'intervenir au nom du Groupe des États d'Afrique, qui s'associe également à la déclaration qui sera faite au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Le dialogue et la compréhension mutuelle sont depuis toujours le fondement du maintien de bonnes relations entre individus et sociétés différentes. Aujourd'hui, avec toutes les technologies de l'information et des communications qui se sont développées ces dernières décennies, le dialogue à distance entre jeunes devient de plus en plus courant, ce qui a rendu le monde plus petit tout en multipliant les possibilités qu'il offre. Néanmoins, les jeunes du monde ne bénéficient pas tous de ce dialogue en raison

des nombreux problèmes liés au développement de leurs pays respectifs, notamment dans une grande partie du continent africain.

Motivés par la volonté de trouver des moyens de faire participer les jeunes au développement de leurs pays, et avec la contribution apportée par des organisations de jeunes de plus en plus actives, les chefs d'État africains ont, durant leur Assemblée, pris des décisions visant à assurer un accès aux technologies de l'information et des communications à leur population, y compris les jeunes, ce qui leur permettra de renforcer le dialogue et la communication et de partager leurs expériences avec d'autres jeunes du monde entier.

Il s'agit, entre autres, de renforcer les programmes nationaux et la coopération régionale pour le développement, de relier les infrastructures grâce au haut débit, d'établir des points d'échange Internet régionaux et d'améliorer la connectabilité du secteur rural en s'appuyant sur les principes de neutralité des technologies, de non-discrimination et d'accès libre en appui au Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) et en utilisant des synergies avec les secteurs des transports et de l'énergie.

Les chefs d'État africains ont également décidé d'élaborer des programmes et de prendre des mesures pour l'acquisition de compétences de base dans les technologies de l'information et des communications et pour le renforcement des capacités, en particulier celles des organes de normalisation nationaux et régionaux.

D'autres efforts sont aussi déployés actuellement au niveau du continent africain, notamment en vue d'assurer l'accès universel à l'éducation, l'autonomisation des filles et des femmes, la sensibilisation des jeunes à la lutte contre le VIH/sida et les drogues, ainsi que la démobilisation et la réinsertion socioéconomique des jeunes qui ont directement pris part à un conflit armé.

Néanmoins, les jeunes, dans le monde entier et en particulier sur le continent africain, doivent relever un défi majeur : trouver une situation. Ceux qui ont des chances de trouver un emploi se heurtent au sous-emploi et à des conditions de travail indécentes. Cela a un impact considérable sur leur santé et leur capacité de production. C'est pourquoi nous recommandons qu'une stratégie mondiale pour l'emploi des jeunes soit étudiée pour déterminer comment nous pouvons unir nos efforts afin de trouver tous les moyens possibles de

leur offrir un emploi et des conditions de travail décentes.

Ces efforts ne doivent pas être déployés uniquement aux niveaux national ou régional. Si une action mondiale est menée pour régler les problèmes auxquels tous les jeunes sont confrontés, la conjugaison des efforts nationaux permettra alors d'en éliminer une bonne partie. Cela contribuera de diverses manières à la réalisation de certains des objectifs énoncés dans la Charte des Nations Unies, tel le maintien de la paix, et des objectifs du Millénaire pour le développement, qui font également partie du Programme d'action mondial pour la jeunesse.

Le monde a toujours été en évolution, et les changements ont toujours été introduits par les nouvelles générations. C'est pourquoi il faut mettre en place des organisations de jeunes qui canalisent leurs idéaux et leurs aspirations afin de leur donner la possibilité de procéder à des échanges avec leurs aînés, contribuant ainsi au développement socioéconomique et culturel de leurs pays.

Impatients de renforcer ce dialogue, les chefs d'État africains se sont réunis sur le thème « Accélérer l'autonomisation des jeunes pour un développement durable » et ont décidé qu'il fallait créer un organisme coordonnateur ou directeur des Nations Unies chargé de faciliter les questions relatives à la jeunesse et les programmes de développement en faveur des jeunes au sein de l'ONU, et de coordonner également la collecte de fonds pour les initiatives de développement de la jeunesse au sein des États Membres. En Afrique, nous avons le sentiment que le développement et l'autonomisation de la jeunesse ne se réaliseront pas pleinement si les jeunes ne sont pas représentés dans tous les organes.

Une fois que les jeunes, dans toute leur diversité, participeront pleinement aux processus de prise de décisions par les voies appropriées, ils apporteront leurs contributions au maintien de la paix dans leurs pays respectifs et dans le monde, et ils ouvriront la porte à la continuité en évitant tout affrontement.

Il faut que les décisions prises aujourd'hui se traduisent en actes et soient évaluées à l'avenir car elles sont importantes et font souffler un vent d'espoir pour un grand nombre de jeunes.

**Le Président :** Je donne maintenant la parole à S. E. M<sup>me</sup> María Rubiales de Chamorro, Vice-Ministre des affaires étrangères du Nicaragua.

**M<sup>me</sup> Rubiales de Chamorro** (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Nous tenons tout d'abord à exprimer nos condoléances et notre solidarité au peuple et au Gouvernement norvégiens, victimes d'un attentat criminel que notre peuple et notre gouvernement ont condamné avec force.

Le Nicaragua a une population d'environ 6 millions d'habitants, dont 70 % ont moins de 29 ans, ce qui présente pour les années à venir une grande possibilité de développement grâce à l'investissement dans la création de capacités et dans un développement productif, en commençant par l'éducation, la formation ou l'accumulation d'expérience dans le monde du travail ou des affaires, et sur la base du cycle de vie et de la trajectoire personnelle de la main-d'œuvre.

Il convient de rappeler que la plupart des emplois – 58 % – sont occupés par des personnes ayant moins de 30 ans. Après la victoire de la révolution populaire sandiniste en 1979, l'accent a été mis sur la participation des jeunes à la lutte et à la victoire révolutionnaires et à la campagne d'alphabétisation, qui a fait passer l'analphabétisme de 60 % à 12,5 %.

Depuis 2007, – point de départ de la deuxième phase de notre révolution – le peuple du Nicaragua affermit le présent et l'avenir de la révolution, ayant déjà réussi à intégrer la jeunesse dans les projets sociaux lancés par le Gouvernement pour le bien-être du peuple. C'est pourquoi le plan du Gouvernement pour la période 2012-2016 accorde la priorité aux politiques sociales et économiques qui garantissent la création d'emplois et d'un travail de qualité pour les jeunes en particulier. Les jeunes s'autonomisent, se forment et s'éduquent afin de prendre la relève qui leur revient dans de nombreuses activités développées par eux ou pour eux. Ils ont cessé d'être de simples spectateurs pour se transformer en acteurs.

Les jeunes Nicaraguayens ont tenu l'engagement pris vis-à-vis de la société d'être une jeunesse qui bâtit le présent et l'avenir en prenant une part active à tous les programmes emblématiques lancés par notre gouvernement, à savoir, la construction de logements, d'écoles rurales et urbaines et de centres sportifs, l'organisation de journées de santé et d'alphabétisation, la mise sur pied de brigades de lutte contre les catastrophes naturelles, la reforestation, la promotion de l'identité culturelle, la protection de la Terre nourricière et la promotion de la conservation des ressources naturelles. Bref, nos jeunes sont aux premières lignes d'un grand programme et d'un plan

massif visant à restituer leurs droits au peuple, à la jeunesse et à la famille.

Au Nicaragua, nous vivons la révolution des jeunes. Aujourd'hui, ce sont les jeunes qui portent le flambeau. Ils sont à l'avant-garde des programmes sociaux qui aident la population la plus démunie du pays. Elle considère notre patrie comme une terre nourricière de liberté et de révolution. Pour le Nicaragua, chaque année est l'année de la jeunesse. Nous l'avons célébrée cette année et nous continuerons à le faire en travaillant davantage en faveur de la révolution et du peuple du Nicaragua.

Enfin, nous avons encore des défis à relever à titre prioritaire. Nous devons continuer à améliorer la qualité de l'emploi et du travail, à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour la jeunesse, en mettant un accent particulier sur les femmes, et à promouvoir et défendre le respect des droits fondamentaux de la jeunesse en contribuant à la création de perspectives et de conditions qui permettent aux jeunes de jouer pleinement leur rôle social dans l'exercice intégral de leurs droits.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Nicole Ameline, Députée à l'Assemblée nationale et membre de la Commission des affaires étrangères de la France.

**M<sup>me</sup> Ameline** (France) : Je voudrais d'abord m'associer, au nom de la France, à l'ensemble des orateurs qui ont présenté leurs condoléances à la Norvège suite à la tragédie qui a frappé ce pays.

Je remercie l'Organisation des Nations Unies d'avoir organisé cette Réunion de haut-niveau sur la jeunesse, une jeunesse qui a été trop souvent oubliée et qu'il est primordial de replacer au centre du dialogue social, économique et politique.

La France s'associe à la déclaration qui sera faite au nom de l'Union européenne et souhaiterait ajouter quelques éléments à titre national.

La France a toujours considéré la jeunesse comme la pierre angulaire du développement. Nous nous souvenons particulièrement du Sommet France-Afrique de 2005 au titre évocateur : « La jeunesse africaine : sa vitalité, sa créativité et ses aspirations ». Pour la première fois, des jeunes venus de cinq régions d'Afrique ont pu à cette occasion exprimer leurs ambitions et leurs attentes.

Nous sommes convaincus que l'avenir des jeunes passe d'abord et avant tout par une éducation de qualité pour tous. En France, le budget du Ministère de l'éducation nationale constitue le premier poste du budget de l'État (21 % en 2010) et notre pays est l'un des premiers bailleurs internationaux de l'aide au développement en matière éducative avec un montant total d'aide publique d'environ 1,5 milliard d'euros en 2009. Outre le soutien à l'éducation de base, dans les pays en développement, la France apporte aussi une aide à l'enseignement supérieur. Elle a ainsi accueilli cette année 278 000 étudiants étrangers dans ses universités, ce qui représente environ 12 % de l'ensemble des étudiants.

Mais l'éducation, pilier fondamental du développement social et économique des sociétés, doit être en lien direct avec les exigences du monde professionnel. C'est pourquoi nous intervenons aussi en matière de formation et d'insertion professionnelle. Je me permets de citer ici deux exemples, celui du Mali et de la Côte d'Ivoire, présentés dans la version écrite de cette intervention.

Enfin et pour conclure, je souhaiterais retenir l'attention de l'Assemblée sur la situation des jeunes filles, thème qui me tient particulièrement à cœur en tant que Vice-Présidente du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

Aujourd'hui, pas moins de 600 millions de jeunes filles dans le monde vivent des situations de grande vulnérabilité. Elles subissent des difficultés d'accès à l'éducation, des mariages et des grossesses précoces, des inégalités sociales et professionnelles. Un enfant né d'une mère qui sait lire a 50 % de chances en plus de vivre après l'âge de 5 ans. Les femmes qui ont bénéficié d'une éducation post-primaire sont 5 fois plus susceptibles d'être informées sur le VIH/sida que les femmes analphabètes. Près des deux-tiers des 792 millions d'analphabètes dans le monde sont des femmes. En 2010, seuls 9 des 151 chefs d'État élus étaient des femmes.

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes est un outil particulièrement utile pour lutter contre les discriminations à l'égard des femmes, et la mise en œuvre des engagements pris par les États dans ce cadre est essentielle. Nous devons donner la priorité à notre jeunesse, et particulièrement aux jeunes filles, pour construire un développement durable dans un monde plus juste et sans pauvreté.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afrique du Sud.

**M. Lungisa** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : D'emblée, ma délégation tient à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette importante réunion sur la jeunesse. Mon gouvernement attache une grande importance à ce segment important de notre société.

Ma délégation s'associe à la déclaration qui sera faite par la représentante de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine, à la déclaration déjà faite par le Rwanda au nom du Groupe des États d'Afrique, et à la déclaration faite par la Namibie au nom de la Communauté de développement de l'Afrique australe (voir [A/65/PV.111](#)).

Nous félicitons l'ONU d'avoir proclamé 2011 Année internationale de la jeunesse, avec pour thème « Dialogue et compréhension mutuelle ». Cela fournit une occasion importante de renforcer le dialogue et la compréhension mutuelle entre les jeunes du monde entier, de promouvoir la participation des jeunes, et aussi d'accroître l'investissement des gouvernements et de la communauté internationale dans les jeunes en examinant les problèmes qui entravent leur développement.

Les jeunes devraient être considérés comme des agents de changement et de développement. Ils devraient se trouver à l'avant-garde s'agissant de relever les principaux défis posés à la société, comme la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Un rapide coup d'œil sur les huit objectifs du Millénaire pour le développement révèle qu'ils sont directement liés au bien-être des enfants et des jeunes. Les objectifs du Millénaire pour le développement soulignent la nécessité de régler les questions de développement des jeunes, d'emploi, de santé maternelle et de réduction à l'exposition au VIH/sida, ce qui montre que les OMD concernent à bien des égards le développement des jeunes.

Il est temps que les États Membres passent des engagements aux actes qui produisent des résultats. Nous devons canaliser toutes nos énergies en faveur du développement des jeunes, puisque les jeunes sont les ressources d'aujourd'hui et les dirigeants de demain. Il convient de rappeler que les jeunes détiennent la clef de l'avenir de la société. Leurs ambitions, objectifs et aspirations en matière de paix, de sécurité, de développement et de droits de l'homme sont souvent en accord avec ceux de la société dans son ensemble.

Les faits survenus récemment au Moyen-Orient et en Afrique du Nord sont la preuve que les jeunes continuent à jouer un rôle essentiel dans la démocratisation de nos pays.

Le Gouvernement sud-africain a créé en 2009 l'Agence nationale pour le développement de la jeunesse en vue d'aborder les questions touchant le développement des jeunes. La création de l'Agence témoigne de l'importance que l'Afrique du Sud accorde aux questions touchant la jeunesse. L'Agence vise à coordonner les questions de développement des jeunes à travers toutes les sphères gouvernementales.

Le mois dernier, l'Afrique du Sud a célébré sa Journée nationale de la jeunesse le 16 juin, date marquant également le trente-cinquième anniversaire du soulèvement du 16 juin 1976. Cette journée continue de nous rappeler les contributions des jeunes à la lutte contre l'apartheid. Nous devons continuer à saluer les contributions que peuvent apporter les jeunes à leurs communautés et à la société au niveau mondial.

Au niveau régional, l'Afrique du Sud a ratifié la Charte africaine de la jeunesse. Lors du récent Sommet de l'Union africaine – qui s'est tenu sur le thème « Accélérer le renforcement des capacités de la jeunesse pour un développement durable » – les dirigeants africains ont convenu que la collaboration et la coopération internationales étaient essentielles pour le financement des priorités de développement des jeunes. Un appel a été lancé aux partenaires de développement et à tous les acteurs concernés afin d'aligner les programmes touchant au développement des jeunes sur le Plan d'action de la Décennie de la jeunesse (2009-2018).

L'Afrique du Sud appuie en outre une proposition convenue au niveau sous-régional sur l'accélération du développement des jeunes grâce à la création d'une institution spécialisée des Nations Unies chargée de lancer, financer et promouvoir les priorités de développement des jeunes dans les États Membres. Cet appel a été lancé en raison de la nécessité de rassembler les ressources indispensables au développement des jeunes afin de garantir un plus grand impact.

Tentons d'éviter tous ensemble, nous États Membres, de créer un îlot de réussite au milieu d'un océan de pauvreté. Notre action sur le développement des jeunes doit se mesurer à l'aune non seulement de la situation de chaque pays, mais aussi des engagements

internationaux que nous avons honorés pour étayer le développement des jeunes dans nos pays respectifs.

Je voudrais conclure en citant l'appel de l'ancien Président Oliver Reginald Tambo, qui a dit : « Une nation qui ne prend pas soin de ses jeunes n'a pas d'avenir et n'en mérite pas ». À cet égard, nos paroles devraient se traduire en actions concrètes et mesurables en mettant à disposition les ressources nécessaires et en investissant dans des programmes axés sur le développement des jeunes.

Nous sommes également très heureux que les États Membres de l'ONU aient proclamé le 18 juillet Journée internationale Nelson Mandela, où tout un chacun doit s'efforcer de consacrer 67 minutes de son temps à servir sa communauté dans le monde entier. Nous avons célébré cette grande journée en Afrique du Sud.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Vladzimir Shchastny, Président de la Commission nationale pour l'UNESCO et Ambassadeur extraordinaire du Ministère des affaires étrangères du Bélarus.

**M. Shchastny (Bélarus) (parle en russe)** : Je voudrais commencer par exprimer les sincères condoléances et la profonde sympathie de mon pays aux familles et aux amis des victimes des attentats terroristes qui ont eu lieu vendredi dernier en Norvège.

Une maxime bélarussienne traditionnelle dit : « Préserve ta dignité dans ta jeunesse et tu n'auras aucun problème ». La politique du Gouvernement bélarussien concernant la jeunesse cherche à éduquer les jeunes pour qu'ils se sentent responsables de leur avenir et de celui de toute la société. Les principes de cette politique ont été entérinés par une loi spéciale adoptée en 2009, qui prévoit la protection des droits et intérêts légitimes des jeunes, et leur respect obligatoire; la création de conditions propices à leur participation libre et effective au développement de la société; un appui social, matériel, juridique ou autre aux jeunes; et l'autonomisation des jeunes en matière de prise de décisions sur les questions concernant leur avenir. La coopération internationale est un élément particulièrement important de la politique nationale de jeunesse. C'est une des raisons pour lesquelles la République du Bélarus ne cesse de plaider pour l'aide aux jeunes et le développement de leur potentiel dans le cadre des activités de l'ONU.

Nous saluons la contribution active des entités compétentes des Nations Unies à la mise en œuvre de diverses activités pour la jeunesse, en particulier la création en 2010 du Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes, qui vise à accroître l'efficacité des activités de l'ONU dans ce domaine. Les résultats qu'il a obtenus démontrent l'efficacité de ce réseau, dont les activités ont été coordonnées durant l'année écoulée par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et l'UNESCO.

Il est néanmoins nécessaire, parallèlement aux échanges entre les entités des Nations Unies, de mettre en place des partenariats mondiaux pour les questions liées à la jeunesse, auxquels doivent participer les États Membres, les organisations de jeunes, les organisations non gouvernementales et le secteur privé. Seuls des efforts concertés et coordonnés de la part de toutes les parties prenantes garantiront l'application effective des politiques de jeunesse aux niveaux national et international.

Notre pays se félicite de l'organisation opportune de la présente Réunion de haut niveau, qui doit examiner les questions actuelles liées au plan d'action mondial pour la jeunesse. À notre avis, alors que s'achève l'Année internationale de la jeunesse, le moment est venu d'examiner le Programme d'action mondial pour la jeunesse. Nous devons mettre à jour les priorités du Programme d'action mondial, en y ajoutant des questions telles que la migration, les crises financière et économique et la traite des personnes. La présente Réunion pourrait notamment recommander à l'Assemblée générale de mettre en place un nouveau partenariat mondial pour la jeunesse. Au Sommet de 2010 sur les objectifs du Millénaire pour le développement, le Bélarus a proposé l'établissement d'un nouveau partenariat mondial avec pour titre « Contribuons à la prospérité des générations futures » dans le but d'investir dans les futurs dirigeants mondiaux en apportant un soutien à des jeunes ayant des aptitudes exceptionnelles.

Il est également essentiel de s'attaquer à la détérioration de la situation sociale des jeunes, en particulier aux facteurs ayant des effets négatifs sur la jeunesse, même dans des pays très développés. Nous appelons à l'organisation prochaine, à l'Assemblée générale, d'un débat thématique interactif sur les politiques de jeunesse pour poursuivre ces discussions et mettre en place de nouveaux cadres de coopération internationale pour les questions liées à la jeunesse.

Pour terminer, je voudrais dire que notre délégation accueille avec satisfaction l'adoption par consensus du document final de la présente Réunion de haut niveau sur la jeunesse (résolution 65/312). La République du Bélarus a participé activement aux négociations sur cette résolution. Elle est prête à mettre en œuvre les dispositions de ce document stratégique important.

**Le Président :** Je donne maintenant la parole à M. Ronan Farrow, Conseiller spécial de la Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique pour les questions relatives à la jeunesse mondiale.

**M. Farrow** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je suis très reconnaissant de pouvoir être présent ici aujourd'hui et participer à ce débat au moment où nous nous trouvons face à la fois à un défi commun considérable et à une grande opportunité commune.

Aujourd'hui plus que jamais, comme nous le savons tous, les jeunes sont au cœur même d'événements mondiaux décisifs. Plus de 60 % de la population mondiale sont âgés de moins de 30 ans. Ces jeunes, qui disposent de plus en plus de moyens grâce aux nouvelles technologies évoquées au cours de cette Réunion, peuvent de plus en plus devenir le moteur d'une réforme économique et sociale de grande ampleur. Néanmoins, nous sommes également tous conscients que cette partie de la population peut poser une des plus grandes menaces à la stabilité et à la sécurité nationales et internationales. Sur l'ensemble des pays où de nouveaux conflits civils éclatent, 86 % d'entre eux ont une population en très grande majorité âgée de moins de 30 ans.

Les pays représentés dans cette salle sont à l'évidence conscients de ces réalités. Ces derniers jours, j'ai eu des conversations très intéressantes avec de nombreuses personnes ici présentes et de nombreux pays déploient des efforts considérables pour que les jeunes les plus compétents et les plus brillants rejoignent leur marché du travail et leurs universités.

Malheureusement, nos adversaires communs n'ignorent pas non plus ces faits. Des organisations extrémistes et criminelles ont également des stratégies très élaborées et complètes pour la jeunesse et offrent aux jeunes une autonomisation, un sentiment d'appartenance et l'impression de participer à la vie politique. Les garçons et les jeunes hommes sont souvent les premières cibles d'un tel recrutement dans des structures extrémistes, ce qui provoque des

troubles partout dans le monde. Les filles et les jeunes femmes sont très souvent les victimes les plus vulnérables, que l'on prive du droit de vote et que l'on opprime, ainsi qu'une ressource insuffisamment utilisée en vue de relancer la croissance économique. Tous les jeunes, comme nous avons pu le constater suite aux faits tragiques survenus ces derniers jours, peuvent devenir une cible alors qu'ils exercent leurs droits politiques. Aujourd'hui, nous sommes solidaires de la Norvège.

Le Président Obama a déclaré dans son discours-programme du Caire en 2009 :

« [Aux] jeunes de toutes croyances, dans tous les pays – vous, plus que quiconque, possédez l'aptitude de refaire ce monde ».

Mais l'identité de ceux qui leur donne les moyens de refaire le monde aura un impact majeur sur la sécurité dans le monde et sur la prospérité de tous nos pays. La balle est dans notre camp. Nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre.

La participation des jeunes est déjà une priorité dans de nombreuses ambassades des États-Unis. Nous avons adopté des approches efficaces pour établir des contacts avec les jeunes : des programmes d'échange mais aussi des programmes relatifs à la formation dans le domaine de la démocratie, au développement, à la santé et aux moyens d'existence. Nous avons cherché à faire entendre la voix des jeunes sur la scène mondiale. En décembre 2010, l'Ambassadrice Susan Rice a présidé une séance du Conseil de sécurité dont l'ordre du jour a été défini par des jeunes. Pour la première fois, des jeunes ont eu la possibilité de peser sur les travaux de l'organe le plus influent en matière de paix et de sécurité internationales.

Nous avons cependant reconnu que les États-Unis pouvaient faire plus encore. Il nous fallait apporter des changements institutionnels difficiles au plus haut niveau. L'année dernière, la Secrétaire d'État, M<sup>me</sup> Clinton, a lancé un examen complet des politiques et programmes internationaux des États-Unis pour la jeunesse. Cet examen visait à trouver d'autres moyens de promouvoir l'autonomisation de la prochaine génération de dirigeants. Il a abouti à l'engagement de donner aux jeunes les moyens de devenir des acteurs économiques et des citoyens constructifs grâce à nos programmes, de travailler main dans la main avec des pays tels ceux représentés aujourd'hui dans cette salle afin de créer des environnements favorables aux jeunes

sur tous nos territoires, et d'envisager de nouveaux moyens de parler aux jeunes et, surtout, de les écouter.

Pour superviser cette initiative historique, nous mettons en place au Secrétariat d'État un nouveau Service des questions relatives à la jeunesse mondiale. J'ai le privilège de conduire cette initiative en tant que Conseiller spécial de la Secrétaire d'État pour les questions relatives à la jeunesse mondiale. Les États-Unis axent leurs efforts sur l'autonomisation économique, au moyen de programmes mis en œuvre dans le monde entier qui proposent des formations, créent des possibilités d'emploi et encouragent les jeunes à créer des entreprises, notamment le programme « Youth: Work », qui a offert une formation et un emploi à des milliers de jeunes en Amérique latine.

Nous lançons des initiatives qui encouragent la participation des citoyens, offrent des possibilités d'assumer des fonctions de direction au niveau local et établissent des liens entre les jeunes et leur gouvernement. Un exemple important est le « Yemen Student Councils Project », qui a mis en place des conseils pour les jeunes dans des centaines d'écoles à travers le Yémen, sensibilisant les personnes appartenant à ce groupe d'âge à la participation communautaire et aux principes élémentaires de la démocratie. Nous faisons tout notre possible pour impliquer également des jeunes dans la mise en œuvre de ces programmes et avons obtenu de bons résultats, notamment avec le programme « Yes Youth Can » au Kenya, qui comprend un fonds d'innovation sociale dirigé et géré par des jeunes.

Appuyer des programmes similaires dans le monde entier est un nouvel aspect central des questions liées à la jeunesse dans nos échanges avec la communauté internationale. Cette conversation commence ici et maintenant. Les États-Unis accueillent favorablement les activités de suivi et continueront de les encourager pour s'assurer que ces efforts ne s'arrêtent pas cet été.

Je regarde cette assemblée avec enthousiasme car je vois un groupe de pays conscient de ce moment crucial et prêt à prendre la tête de l'action à mener. Le Nigéria est l'un d'entre eux. Il a récemment accueilli la première Assemblée africaine de la jeunesse urbaine, qui a rassemblé des jeunes de toute l'Afrique pour donner des lignes directrices à leurs dirigeants en matière de développement urbain. De même, le Brésil a achevé un dialogue de 18 mois avec la jeunesse,

demandant à de jeunes Brésiliens leur avis sur la démocratie et leur rôle dans la société. Je félicite également l'Autriche et le Bénin, les cofacilitateurs de la présente Réunion de haut niveau.

Nous sommes à un moment où nous nous employons en priorité à écouter les jeunes et à donner suite à leur appel à l'action. Il nous est demandé de donner aux jeunes accès à des moyens d'existence et à un emploi, de promouvoir l'égalité entre les sexes et un traitement égal des minorités, et de prendre des mesures face aux violations des droits de l'homme qui entraînent souvent la pauvreté et l'aggravent. Cet appel, comme je l'ai dit, constitue à la fois un défi et une chance, et nous devons y répondre dès maintenant. Les jeunes de nos pays, au moment où nous parlons, transforment notre sécurité et notre prospérité. Ils ne sont pas seulement notre avenir, comme plusieurs orateurs l'ont souligné; ils sont le présent. Nous pouvons travailler avec eux pour améliorer le présent.

J'espère que la présente Réunion sera un des nombreux éléments moteurs d'un processus long et fructueux de conjugaison de nos efforts et de coopération avec les jeunes partout dans le monde, en vue d'atteindre cet objectif.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> María Laura Braiza, Directrice nationale pour la jeunesse au Ministère du développement social de l'Argentine, qui va prendre la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

**M<sup>me</sup> Braiza (Argentine) (parle en espagnol)** : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine dans le cadre de la Réunion de haut niveau sur la jeunesse, manifestation phare de l'Année internationale de la jeunesse. Le Groupe des 77 et de la Chine, avec la participation constructive de l'ensemble des États Membres, est à l'origine de cette manifestation. Nous avons convenu de tenir cette importante réunion de haut niveau et de produire un document final substantiel (résolution 65/132) qui contribuera indéniablement au développement de la jeunesse.

Le thème central de cette Réunion de haut niveau, « Année internationale de la jeunesse : dialogue et compréhension mutuelle » donne à tous les États Membres, au système des Nations Unies, aux organisations de jeunesse et autres parties prenantes l'occasion d'échanger des points de vue sur les défis auxquels est confrontée la jeunesse afin d'examiner le meilleur moyen de les relever et de nous engager à

prendre des mesures concrètes. C'est ce thème central – dialogue et compréhension mutuelle – qui doit inspirer tous nos efforts dans ce sens.

Le Groupe des 77 et de la Chine tient à souligner la nécessité de déployer des efforts supplémentaires afin d'aider les jeunes à réaliser leur potentiel et à surmonter les obstacles. À cet égard, la responsabilité primordiale du développement des jeunes incombe aux États qui doivent élaborer des politiques et des plans d'action axés sur l'intérêt supérieur des jeunes. Le Groupe des 77 et de la Chine encourage la communauté internationale à appuyer les efforts déployés par les États Membres pour éliminer la pauvreté et réaliser le plein emploi et l'intégration sociale par le biais d'une coopération internationale accrue et dans le respect de tous les engagements pris en matière d'aide publique au développement.

De plus, le Groupe des 77 et de la Chine réitère l'importance du Programme d'action mondial pour la jeunesse en tant que cadre des politiques de jeunesse, tout en reconnaissant l'urgence de le développer encore plus afin de relever tous les défis auxquels les jeunes sont actuellement confrontés. Le Groupe des 77 et de la Chine reconnaît également qu'il faut traiter des problèmes que connaissent les jeunes dans un cadre de coordination plus large des politiques sur la base d'une approche intégrale qui anticipe les problèmes qui portent sur un large éventail d'aspects pluridimensionnels. La nature même des problèmes qui affligent les jeunes aujourd'hui exige des mesures superposées consistant à assurer la meilleure éducation possible, à donner accès aux perspectives d'emploi, à fournir une alimentation appropriée et nutritive, à créer un environnement physique et social sain, et à assurer l'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que la participation aux processus de prise de décisions.

Par ailleurs, le Groupe est fermement convaincu que grâce aux mesures visant à éliminer toutes les formes d'inégalité – sociale, régionale, raciale, sexuelle et autre – nous apportons une contribution considérable à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le chômage des jeunes est un exemple manifeste d'un problème qui touche les jeunes et qui exige de nouvelles idées et des efforts renouvelés de la part des États Membres et de la communauté internationale. Le chômage est devenu un problème mondial qui touche les jeunes du monde entier. Le Groupe des 77 et de la

Chine exhorte tous les États Membres à envisager de mener des efforts visant à élaborer une stratégie mondiale pour régler efficacement cette question.

Le Groupe des 77 et de la Chine souligne la nécessité de veiller à ce que tous nos citoyens, y compris les jeunes, jouissent des normes les plus élevées en matière de santé et il poursuivra ses efforts dans ce sens. Le Groupe reconnaît également qu'il importe de protéger les jeunes contre la violence et la criminalité et de prévenir et d'examiner leur participation à des activités criminelles, y compris les activités liées aux stupéfiants. Ces questions restent inscrites à notre ordre du jour tandis que nous nous efforçons de créer un environnement sain pour les jeunes générations.

Le Groupe des 77 et de la Chine engage instamment les États Membres à prendre des mesures concertées, conformément au droit international, afin d'éliminer les obstacles à l'exercice intégral des droits des jeunes qui vivent sous occupation étrangère, et afin de promouvoir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le Groupe condamne également le recrutement et l'utilisation des jeunes dans les conflits armés, en violation du droit international; il déplore ses conséquences négatives sur les jeunes concernés, et exhorte les États Membres à prendre, en coopération avec les entités des Nations Unies, des mesures concrètes et à continuer d'appuyer les programmes afin d'assurer la réinsertion sociale et économique effective et la réhabilitation des jeunes démobilisés.

Le Groupe des 77 et de la Chine reste déterminé à œuvrer à l'amélioration de la vie des jeunes dans tous nos pays afin de les aider à réaliser pleinement leurs potentialités et à apporter une contribution précieuse et positive au développement de nos sociétés.

Je voudrais ajouter quelques mots à titre national. Le Gouvernement argentin mène des politiques publiques dont l'objectif est l'inclusion sociale des jeunes par l'intermédiaire d'une participation aux formes variées, en rappelant l'importance de notre génération dans l'édification d'un pays où règne un niveau plus élevé de justice et d'égalité, et en renforçant le système démocratique notamment dans les processus de prise de décisions, du gouvernement en particulier.

Cette génération continuera de défendre les droits de l'homme comme condition de vie, de réclamer la restitution de l'exercice de la souveraineté sur les îles

Malvinas, la Géorgie du Sud et les Îles Sandwich du Sud, une génération dont la participation, comme l'a dit notre présidente, M<sup>me</sup> Cristina Fernández de Kirchner, n'est pas contre quelque chose, mais pour la construction d'une Argentine plus ouverte et plus solidaire. Les jeunes Argentins continueront à construire avec détermination, passion et conviction, une société plus égalitaire basée sur la paix, les droits de l'homme et le développement durable. Nous nous réjouissons d'avoir entendu hier d'autres pays citer les paroles de notre ancien président, M. Néstor Kirchner, qui disait que lorsque la jeunesse se met en marche, le changement est inévitable.

En conclusion, nous voudrions rappeler que c'est aujourd'hui le cinquante-neuvième anniversaire de la disparition d'une grande dame, une défenseuse infatigable du droit à l'inclusion sociale, María Eva Duarte de Perón, que le peuple appelait Evita.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Berhane Gebre-Kristos, Ministre d'État chargé des affaires étrangères de l'Éthiopie.

**M. Gebre-Kristos** (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je tiens d'abord à me joindre aux autres orateurs pour exprimer nos condoléances et toute notre sympathie au Gouvernement et au peuple norvégiens à la suite de l'acte odieux de terrorisme commis contre eux vendredi dernier. Je voudrais également présenter les félicitations de ma délégation au Président de l'Assemblée générale pour avoir organisé avec succès cette Réunion de haut niveau.

Cette réunion ne pouvait pas mieux tomber. La situation économique mondiale actuelle crée des conditions très précaires pour les jeunes. Sans espoir d'avenir, les jeunes ne sauraient contribuer de façon viable à nos sociétés, et la réalisation de la paix et de la stabilité sera impossible s'ils continuent de vivre sans lueur d'espoir.

L'Afrique est le continent le plus sous-développé et elle abrite la deuxième plus importante population de jeunes au monde, après l'Asie. La jeunesse africaine a un accès limité aux emplois décents et aux revenus viables. Certes, l'Afrique a accompli des progrès encourageants pour ce qui est de la croissance économique au cours de la dernière décennie, mais l'incidence négative de la situation économique mondiale sur ces progrès ces deux dernières années, ajoutée au fait que la croissance n'a pas profité à tous, fait que ces progrès sont insuffisants pour redonner espoir aux jeunes.

Assurer uniquement le bien-être économique de nos jeunes et leur intégration sociale ne suffira pas pour répondre pleinement à leurs besoins. Il est également indispensable qu'ils participent activement aux réformes politiques fondamentales et au processus de démocratisation. Il faut leur offrir l'espace politique nécessaire pour qu'ils expriment leurs opinions politiques et leurs intérêts spécifiques. Ils doivent en outre être sûrs que leur participation à l'examen des problèmes de la société contribuera réellement à la formulation et à la mise en œuvre des politiques.

Il importe au plus haut point de souligner qu'un ensemble distinct de mesures ne peut permettre de régler les problèmes de la jeunesse que si lesdites mesures s'attaquent avant tout aux problèmes fondamentaux qui frappent nos sociétés. Il faut aussi souligner que les mesures prises uniquement au niveau national ne donneront les résultats escomptés que si elles sont complétées par la coopération internationale.

À la lumière de ce fait évident, ma délégation appelle la communauté internationale à réaliser les objectifs de développement internationalement convenus, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, en temps voulu, afin de régler les problèmes de développement des pays en développement. Ma délégation est donc convaincue que ce qui est nécessaire maintenant, ce ne sont pas de nouvelles stratégies, mais plutôt l'engagement politique indispensable pour tenir nos promesses.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à M<sup>lle</sup> Fanny Hermenier, Présidente du Comité de l'éducation de Monaco.

**M<sup>lle</sup> Hermenier** (Monaco) : Je voudrais tout d'abord adresser mes plus sincères condoléances et toute ma sympathie au peuple et au Gouvernement norvégiens pour la tragédie dont ils ont été victimes. Je souhaiterais ensuite remercier l'Assemblée générale et le Gouvernement de la Principauté de Monaco de m'offrir cette occasion exceptionnelle de m'exprimer devant l'Assemblée aujourd'hui, et la possibilité de dialoguer avec des jeunes venus de toutes les régions du monde.

Le document final adopté par l'Assemblée (résolution 65/312) marque une étape décisive vers une meilleure prise en considération, par chacun des États Membres, de la place centrale que doivent occuper les jeunes dans la réalisation des objectifs de l'Organisation des Nations Unies, tant aux niveaux national qu'international.

Georges Bernanos a écrit :

« C'est la fièvre de la jeunesse qui maintient le reste du monde à la température normale. Quand la jeunesse se refroidit, le reste du monde claque des dents. »

C'est cette jeunesse fiévreuse, assoiffée de démocratie, de droits de l'homme et de justice, qui a permis d'ouvrir la voie à la mise en place de nouveaux régimes. En effet, le « printemps arabe » n'aurait jamais pu voir le jour sans cette jeunesse, dont le rôle primordial a été largement salué et souligné.

Ces mouvements et contestations reflètent également la ferme volonté de la jeunesse de participer activement à tous les niveaux de prise de décisions, afin d'être impliquée dans le changement en faveur d'une société moderne et démocratique. Par ailleurs, les jeunes ont également un rôle moteur à jouer au sein des organisations internationales afin que les décisions qui y sont prises tiennent compte de leurs points de vue, notamment dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement qui appelle un effort commun dont la jeunesse ne peut être exclue.

Mon pays, comme d'autres, œuvre à réduire les disparités et les inégalités entre les jeunes des différentes régions du monde par le biais de son aide publique au développement. La coopération monégasque agit ainsi en faveur de l'accès à l'éducation pour tous, sans aucune discrimination, que ce soit par le financement de centres de lecture et d'animation culturelle ou par des programmes éducatifs en faveur de jeunes défavorisés des bidonvilles ou d'enfants réfugiés.

En outre, la Principauté a développé des partenariats d'échanges d'étudiants afin que des jeunes de pays en développement puissent venir se former dans les établissements monégasques, dans le but de favoriser un transfert et une mise en commun des connaissances, ainsi qu'un rapprochement de jeunes issus de cultures différentes.

La santé et la lutte contre la malnutrition font partie des préoccupations qu'il convient de considérer comme primordiales pour le bien-être futur de la société et des générations qui nous succéderont. Il est absolument intolérable qu'aujourd'hui encore, des enfants et des jeunes meurent chaque jour de faim et de maladies curables car ils n'ont pas accès aux soins et aux traitements. C'est une des raisons pour lesquelles

la coopération monégasque a fait de la santé un objectif d'intervention prioritaire.

Enfin, je voudrais souligner que les droits des enfants et des jeunes ne doivent pas être des droits de l'homme au rabais. Les enfants et les jeunes sont par définition des populations plus vulnérables et sont trop souvent des victimes silencieuses de violences graves. À ce titre, les États se doivent de respecter les engagements qu'ils ont pris dans les instances internationales et régionales. La Principauté de Monaco accueillera les 20 et 21 novembre prochains, la Conférence « Construire une Europe pour et avec les enfants », placée sous l'égide du Conseil de l'Europe, et dont les discussions, auxquelles seront associés des enfants, porteront principalement sur la définition d'une nouvelle stratégie européenne des droits de l'enfant.

Notre jeune âge ne nous dispense en rien de voir la réalité du monde dans lequel nous vivons dans ses aspects les plus choquants, cruels, et injustes. Nous sommes la génération de l'Internet. Grâce aux réseaux sociaux, aux blogs et aux communautés virtuelles, nous connaissons les injustices, la détresse et la déchéance auxquelles doivent faire face ceux de notre génération, parfois très éloignés de nous et de nos préoccupations quotidiennes. Nous devons prendre conscience de cette interdépendance irréversible, et ainsi développer le dialogue entre les cultures.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à M. Pierre Maudet, Président de la Commission fédérale suisse pour l'enfance et la jeunesse.

**M. Maudet (Suisse)** : En préambule, je voudrais dire que la Suisse s'associe aux nombreuses nations qui se sont exprimées jusque-là pour témoigner ses plus profondes condoléances au peuple norvégien dans la tragédie qu'il traverse actuellement.

La Suisse considère que la participation effective des jeunes constitue la garantie de leur intégration sociale et d'un avenir durable pour la société. Notre pays a mis en place divers instruments de participation, comme les parlements des jeunes, et encourage la promotion de ce type d'initiatives.

Le Conseil suisse des activités de jeunesse, créé en 1933, est le plus ancien conseil national de jeunesse d'Europe. La Suisse participe depuis 2003 au programme des délégués de la jeunesse auprès de l'ONU. Inclure les jeunes dans les processus participatifs les prépare à assumer des responsabilités

et les familiarise avec les institutions et les processus démocratiques. Cela concourt aussi à juguler le désintérêt des jeunes pour la politique, en particulier dans les pays développés, où le taux d'abstention atteint des records. Un effort en matière de formation aux droits des jeunes et aux droits humains est à réaliser dans chaque pays.

L'intégration durable et sociale des jeunes passe aussi par une formation de qualité et par la lutte contre le chômage et les emplois précaires. Le manque de perspectives chez les jeunes peut engendrer des tensions sociales et des conflits. Un emploi digne et assez rémunéré, une situation stable et la sécurité sont des préalables indispensables pour qui veut fonder une famille et échafauder des projets de vie. Cinq des huit objectifs du Millénaire pour le développement dépendent directement de l'investissement dans la jeunesse, qui est particulièrement vulnérable.

L'éducation, la formation et l'innovation forment les piliers de notre développement économique, social et écologique. Les politiques doivent remédier au chômage, favoriser les réorientations professionnelles et les formations complémentaires dans une perspective de « lifelong and life-wide learning » (apprentissage tout au long de la vie).

La Suisse a pris notamment des mesures pour sauvegarder l'emploi des jeunes ayant achevé leur apprentissage, et pour financer les formations pour les chômeurs. Les technologies de la communication et de l'information représentent un fantastique outil de participation et d'intégration des jeunes à la société. Elles permettent de créer des liens et des ponts, et contribuent à l'apprentissage de la démocratie et des droits humains, à l'avènement d'une société d'information ouverte, ou encore à l'enseignement et à la formation. Elles peuvent permettre aux jeunes d'être au centre de l'action au faveur du changement et des progrès démocratiques.

La Suisse souligne l'importance des technologies de l'information et des communications et encourage leur accès abordable et facilité, en particulier pour les jeunes défavorisés et dans les pays en développement, en se prémunissant contre leurs dangers. Notre pays a lancé un programme national visant la protection des enfants et des jeunes dans les médias et les technologies de l'information, en collaboration avec le secteur privé.

La collaboration des différents acteurs et la participation des jeunes sont essentielles, ceci tant au

niveau local, national qu'international, pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et mettre en œuvre le Programme d'action mondial pour la jeunesse, qui demeurent des documents clefs pour guider notre action.

En période de crise, les politiques de jeunesse sont vulnérables. Il convient de ne pas les reléguer en seconde priorité, d'y allouer des ressources suffisantes et de procéder à des évaluations régulières des progrès. Le document final est orienté vers l'action. Aussi, les déclarations d'aujourd'hui doivent se traduire par des actes demain.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Severine Macedo, Secrétaire nationale à la jeunesse du Brésil.

**M<sup>me</sup> Macedo** (Brésil) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Je tiens tout d'abord à saluer la présence de l'Ambassadrice Maria Luiza Viotti, Représentante permanente du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies, et celle du Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population, Babatunde Osotimehin. Je salue en particulier les jeunes ici présents et ceux qui, même à distance, suivent cette Réunion importante.

Nous sommes très heureux de participer à la présente Réunion de haut niveau. Le Brésil, qui enregistre actuellement une croissance positive, considère que le développement économique, social et environnemental est indissociable des politiques publiques liées à la jeunesse.

Dans ce contexte, la reconnaissance de la diversité de la jeunesse n'est pas négociable. Nous sommes des jeunes de la ville et de la campagne – d'où je viens; nous sommes des jeunes noirs, indiens, blancs ou asiatiques; nous sommes de jeunes femmes ou de jeunes hommes; nous sommes homosexuels, lesbiennes, bisexuels, transgenre ou hétérosexuels; nous sommes des jeunes handicapés ou non; nous sommes des jeunes issus de différentes classes sociales entre lesquelles les inégalités s'estompent année après année; nous sommes des jeunes issus de différents milieux culturels et forts d'expériences différentes; nous sommes des jeunes qui s'essaient à toutes sortes de rythmes, de couleurs et de créations artistiques; nous sommes des jeunes défenseurs de la citoyenneté dans nos territoires; et nous sommes ceux qui sont reliés au monde via les réseaux sociaux. Nous sommes la première génération du XXI<sup>e</sup> siècle, mais nous sommes avant tout des

jeunes qui vivent en paix et construisent un pays qui se développe de manière démocratique.

Au Brésil, un pays qui compte environ 190 millions d'habitants, 50 millions d'entre nous sommes âgés de 15 à 29 ans. Cet avantage démographique peut permettre d'accroître la production, le revenu par habitant, l'épargne et l'investissement et de soutenir le réseau de protection sociale, d'améliorer la production et la défense des droits.

Sous la direction de la Présidente Dilma Rousseff, première femme à occuper les plus hautes fonctions du pouvoir exécutif, le Brésil s'emploie à consolider l'héritage de l'ancien Président Lula en matière de croissance et de répartition des revenus. Nous axons maintenant nos efforts sur l'élimination de la pauvreté. Nous pensons qu'un pays riche est un pays où la pauvreté n'existe pas et que pour atteindre cet objectif, il est fondamental d'investir dans la jeunesse.

L'Année internationale de la jeunesse a prouvé que les jeunes méritent une plus grande place sur l'agenda multilatéral. Cette Année est sur le point de s'achever mais nous savons que les problèmes continueront, eux, de se poser. Les jeunes doivent participer à l'action internationale, qu'il s'agisse de politiques spécifiques ou de domaines transversaux. À cet égard, le Brésil s'efforce d'apporter sa contribution dans le cadre de projets de coopération Sud-Sud.

Nous réaffirmons enfin qu'il est important de considérer les jeunes comme des individus dont les droits doivent être reconnus et comme des acteurs stratégiques en vue d'un développement durable et fondé sur la coopération. Il est essentiel d'investir dans la promotion d'emplois décents, l'éducation à tous les niveaux et la prévention de la violence. Nous devons également faire des progrès pour garantir d'autres droits, y compris le droit de participer à la vie politique et la liberté de mouvement, la discrimination positive ainsi que les droits aux loisirs, à la culture, à la propriété, à la qualité de vie, à la diversité et à la sécurité.

Nous voulons un monde meilleur et plus égalitaire pour tous et nous nous employons à le construire; pour cela, il faut absolument investir dans la jeunesse, en particulier dans les pays en développement. Ce monde meilleur et plus égalitaire ne deviendra réalité que lorsque nous serons certains que le passage de relais entre les générations sera fondé sur l'autonomisation des jeunes et lorsque les

jeunes seront en mesure de décider eux-mêmes de leur destinée.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Lilli Attallah, Membre du Comité de direction du Conseil national de la jeunesse d'Égypte.

**M<sup>me</sup> Attallah** (Égypte) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, j'exprime mes sincères condoléances et ma peine profonde au Gouvernement et au peuple norvégiens et aux familles des jeunes victimes de l'acte terroriste atroce commis en Norvège il y a quelques jours. Le Gouvernement et le peuple égyptiens sont pleinement solidaires du peuple norvégien dans la lutte contre le terrorisme.

La Réunion de haut niveau sur la jeunesse parachève la célébration de l'Année internationale de la jeunesse et est organisée à un moment très important compte tenu des révolutions de la jeunesse qui ont éclaté cette année dans plusieurs pays arabes. La jeunesse arabe a insufflé la démocratie dans la région et a clairement été un élément essentiel durant le « printemps arabe ». Les jeunes ont joué un rôle central dans leur pays et leur société respectifs, sur tous les plans. Ils ont également souligné la nécessité de s'attaquer d'urgence aux causes profondes des défis qui entravent leur épanouissement général partout dans le monde.

La plupart des jeunes dans le monde vivent dans des pays en développement, qui sont les plus touchés par les effets des crises financières et économiques mondiales et par de nombreux autres problèmes qui empêchent la jeunesse d'avoir accès à un emploi décent, à l'éducation, aux soins de santé et à un logement adéquat.

Bien que les pays en développement déploient des efforts et mettent en œuvre des programmes et des stratégies pour répondre aux besoins croissants de la jeunesse, les jeunes continuent de souffrir de la marginalisation sociale, de la pauvreté, du chômage et sont exposés aux dangers de l'exploitation par les réseaux du crime organisé, à la traite des personnes, à la migration illégale et aux conflits armés.

Ces défis nécessitent que tous les États Membres réaffirment leur pleine détermination à mettre en œuvre les plans d'action nationaux visant à accélérer l'épanouissement général des jeunes, conformément aux objectifs pertinents arrêtés sur le plan international, dont les objectifs du Millénaire pour le développement et avec l'appui exempt de toute condition des pays

donateurs, des institutions financières internationales et de l'ONU. De même, il est important que la société civile et le secteur privé jouent chacun un rôle substantiel à cet égard.

L'Égypte estime que le document final de cette réunion a défini des objectifs clairs et qu'il nous incombe aujourd'hui d'affirmer notre ferme volonté de les concrétiser, notamment en ce qui concerne la création d'une stratégie mondiale pour l'emploi des jeunes et la mise en œuvre des programmes d'action mondiaux pour la jeunesse.

Les grands défis auxquels les jeunes du monde sont confrontés aujourd'hui sont nombreux, mais l'un des plus importants est l'instauration d'un développement social et économique global et le renforcement de leur participation politique. L'Égypte réaffirme aujourd'hui, avec force, sa volonté de prendre les mesures nécessaires à la réalisation du développement social dans le cadre de sa stratégie de développement durable, axée sur la population et les jeunes en priorité.

Le Gouvernement égyptien s'emploie énergiquement aujourd'hui à mettre en œuvre ces stratégies et programmes nationaux et il apprécie à sa juste valeur l'appui technique et matériel que la communauté internationale lui fournit à cet égard.

La jeunesse égyptienne n'a pas seulement changé le cours de son histoire, elle a aussi prouvé son aptitude à être le moteur principal du changement et du développement futurs et à prendre part à la prise de décisions politiques et au processus de réforme nationale. Le Gouvernement égyptien réaffirme sa volonté de répondre à ces défis et de réaliser ses priorités nationales pour assurer des conditions de vie honorables à tous les Égyptiens, notamment les jeunes.

**Le Président :** Je donne maintenant la parole à M. Miguel Ángel Carreón Sánchez, Directeur de l'Institut national de la jeunesse du Mexique.

**M. Carreón Sánchez (Mexique)** (*parle en espagnol*) : J'aimerais exprimer au nom du Mexique nos condoléances et notre solidarité au peuple et au Gouvernement norvégiens suite aux événements tragiques qui se sont produits la semaine dernière.

Actuellement, plus de 200 millions de jeunes vivent avec moins d'un dollar par jour, 88 millions sont sans emploi, 160 millions souffrent de malnutrition, 130 millions n'ont pas accès à un niveau d'éducation primaire et 10 millions vivent avec le VIH/sida. Nous

ne devons plus attendre pour changer cette réalité et adapter nos stratégies pour considérer les jeunes comme des agents actifs du développement de nos sociétés.

Le monde est peuplé de plus d'un milliard de jeunes âgés de 15 à 29 ans, un chiffre sans précédent dans l'histoire. Nous disposons d'une chance historique au niveau mondial, car nous avons un bonus démographique dont nous devons tirer parti. Au Mexique, les jeunes représentent un tiers de la population totale. Comme la majorité des pays d'Amérique latine, il s'agit là d'un bonus démographique dont nous devons profiter pour construire et renforcer l'infrastructure politique, économique et sociale dont nous avons besoin.

La connaissance est la clef de l'accès à l'emploi et à une plus grande responsabilité. Le travail repose sur la connaissance, et ce sera encore plus le cas à l'avenir. La question qui se pose est de savoir si nos systèmes éducatifs sont adaptés à cette perspective? Peut-être que non, mais au moins les méthodes pédagogiques sont en cours de révision, et ce processus doit être renforcé.

Tel est l'un des grands défis de notre génération : nous préparer à vivre pleinement dans l'ère de la connaissance, mais par-dessus tout, assurer l'accès à la connaissance et au droit à l'information pour chaque personne où qu'elle se trouve.

Le fait est que nous, les jeunes, devons penser à l'avenir, tout en vivant le présent. Il est donc indispensable que forts du bonus démographique dont j'ai déjà parlé, nous soyons capables de créer une culture financière durable de l'épargne, de telle sorte que les systèmes de protection sociale soient capables de faire face à la demande à venir.

L'élément clef de nos efforts doit être de créer des espaces de participation active et efficace pour les jeunes dans tous les domaines qui les concernent. Dans le cas de mon pays, l'Institut mexicain de la jeunesse favorise la perspective « jeunes » dans l'action gouvernementale, et, surtout, encourage la participation des jeunes. Ces quatre dernières années, nous avons accompagné les projets de plus d'un millier d'organisations de jeunes. Au niveau multilatéral, le Mexique fait partie du programme des jeunes délégués auprès de l'ONU depuis 2004. Le principe qui soutient cette action est simple : nous avons besoin d'établir un programme conjoint avec les jeunes, sans leur imposer toutefois une vision prédéterminée.

Le Mexique estime qu'il est fondamental d'œuvrer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des engagements ultérieurs en s'appuyant sur des approches qui permettent le développement de la jeunesse. On pérennisera ainsi les résultats à moyen et à long terme.

C'est pourquoi mon pays réaffirme son attachement au Programme mondial d'action pour la jeunesse et à sa mise en œuvre véritable. Nous sommes sûrs que le Secrétaire général présentera dans le rapport que lui demande la déclaration adoptée dans le cadre de la présente Réunion (résolution 65/312) des propositions concrètes pour donner suite aux 15 domaines d'action et suggérera les mesures qui pourraient être adoptées pour renforcer les activités du système des Nations Unies en faveur des jeunes.

L'Année internationale de la jeunesse, qui prendra fin dans quelques jours, nous a permis de donner davantage de visibilité aux besoins et aux défis auxquels sont confrontés les jeunes de nos jours. Au cours de ces derniers mois, des activités et des événements ont été organisés pour les jeunes à tous les niveaux. Le Gouvernement mexicain, en collaboration avec le système des Nations Unies, a contribué à cet effort en organisant la Conférence mondiale de la jeunesse, qui a eu lieu en août 2010 à León, Guanajato (Mexique). La Conférence, à laquelle ont participé 106 délégations et près de 4 000 jeunes, a promu le dialogue entre les gouvernements, la société civile et les organisations de jeunes.

Le monde sera ce qu'est sa jeunesse – on ne récolte que ce que l'on sème. Aussi le moment est-il venu de cesser de considérer la jeunesse comme un état physique et de commencer à l'envisager comme un projet de vie permanent. Il est temps de recommencer à prendre des décisions en pensant aux générations présentes et futures. Il est temps de placer la personne et son essence au centre des décisions publiques. Il est temps de se réappropriier le meilleur du passé pour construire le meilleur avenir possible et faire en sorte que le monde soit plus facile à vivre.

**Le Président :** Je rappelle que le temps de parole pour chaque État Membre est de trois minutes. Les délégations qui ont préparé des textes plus longs doivent les adapter en conséquence, afin de permettre à un maximum de membres de prendre la parole.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Sofia Pain, Chef des Relations intergouvernementales et de la

promotion de l'action internationale au Ministère de la Jeunesse de l'Italie.

**M<sup>me</sup> Pain (Italie)** (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord m'associer aux autres orateurs pour exprimer mes condoléances au Gouvernement et au peuple norvégiens.

L'Italie souscrit à la déclaration qui sera faite par l'Union européenne et souhaite faire quelques remarques supplémentaires.

Le dialogue et la compréhension mutuelle sont essentiels pour le développement positif de nos sociétés, car ils contribuent à l'intégration politique, sociale, culturelle et économique et à la cohésion des personnes de cultures diverses. Les jeunes peuvent jouer un rôle important pour promouvoir la coopération, la participation, la tolérance et le respect des autres dans toutes les régions du monde. Le Programme mondial d'action pour la jeunesse est un point de référence fondamental au niveau international pour parvenir à ces objectifs.

Pour ces raisons, l'Italie attache beaucoup d'importance au développement des jeunes générations, que ce soit la réalisation de leur potentiel, le développement de leurs aptitudes personnelle et professionnelle ou leur capacité à participer activement à la vie sociale, comme en atteste la présence des deux représentants du Forum national de la jeunesse au sein de la délégation italienne à la présente Réunion.

À l'heure actuelle, le chômage, la pauvreté et l'exclusion sociale liés à la crise financière mondiale en cours constituent de graves obstacles à la participation active des jeunes dans la société, notamment ceux qui sont en situation de vulnérabilité ou en danger d'exclusion. Le Gouvernement italien – entre autres grâce à l'action d'un jeune Ministre de la jeunesse – a pris des mesures pour offrir aux jeunes de nouvelles possibilités d'épanouissement professionnel. Ces initiatives visent notamment une coordination et une intégration plus efficaces des secteurs de l'éducation, de la formation et du marché de l'emploi; l'adoption de mécanismes pour financer la création d'entreprises par des jeunes, notamment dans les secteurs des nouvelles technologies et de l'écologie; l'investissement dans la formation; et l'orientation des étudiants.

Le Gouvernement italien promeut donc diverses initiatives qui offrent aux jeunes des connaissances essentielles quant à leurs devoirs civiques et à leurs

possibilités de participer activement à la vie démocratique. C'est la clef pour le développement du dialogue et de la compréhension mutuelle dans la société civile, et cela fait écho au thème principal de l'Année internationale de la jeunesse.

Les possibilités d'apprentissage formel et non formel offertes à des jeunes par des organisations de jeunes, bénévoles et non gouvernementales peuvent jouer un grand rôle. L'action en partenariat avec les organismes des Nations Unies et européens doivent avoir pour objectif principal le développement tangible d'un apprentissage formel et non formel de qualité et normalisé. Nous pensons que les conditions préalables du dialogue et de la compréhension mutuelle doivent être apprises, pratiquées et maintenues tout au long de notre vie.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Bianka Paola Hernández, Directrice du Conseil national de la jeunesse du Guatemala.

**M<sup>me</sup> Hernández** (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Le Guatemala est l'un des pays les plus en retard d'Amérique latine concernant la transition démographique. Le groupe d'âge de 0 à 14 ans constitue 31,8 % de la population totale, comparé à la moyenne de 20,8 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes, tandis que les cohortes de 15 à 24 ans – que nous avons l'habitude de qualifier de « jeunes » – représentent 19,8 % de la population totale. Bien que la proportion des Guatémaltèques âgés de 0 à 14 ans tende à diminuer avec le temps, ce à quoi l'on pourrait s'attendre dans cette étape de notre transition, le contraire se produit pour le groupe d'âge de 15 à 24 ans, qui tend à augmenter.

Les phénomènes décrits ont un profond impact sur les services actuels de santé et d'éducation, et aussi se répercutent notablement sur les marchés du travail et la qualité de vie des Guatémaltèques. De nos jours, l'économie du Guatemala ne crée tout simplement pas suffisamment de nouveaux emplois pour absorber les jeunes et, bien que nous ayons fait des progrès s'agissant d'améliorer la couverture et la qualité de notre système éducatif, nous n'y retenons pas encore suffisamment de jeunes, même pour l'éducation de niveau moyen.

Le Gouvernement actuel a tenté de faire face à cette situation sur le plan plus général et donné priorité absolue à la protection des groupes de population à faible revenu et les plus vulnérables. Il a mis l'accent sur la création de nouveaux emplois productifs, surtout

dans les petites et les moyennes entreprises, avec l'objectif d'offrir un avenir meilleur aux personnes éduquées qui obtiennent leur diplôme ou mais aussi à celles qui abandonnent le système éducatif et qui cherchent à s'intégrer dans le marché du travail, sans avoir recours à la migration vers un autre pays. De la même manière, il a lancé une série d'initiatives axées sur les jeunes du Guatemala, par l'entremise du Conseil national de la jeunesse, que j'ai eu l'honneur de diriger, et qui est l'institution de l'État chargée de coordonner, de proposer et de promouvoir les politiques publiques de jeunesse.

Ainsi, le Gouvernement guatémaltèque a favorisé depuis son entrée en fonction des politiques sociales permettant d'opérer des changements substantiels dans la vie réelle des jeunes Guatémaltèques; en faisant fond sur la solidarité, en mettant au point des programmes créatifs et innovants comme les écoles ouvertes, les écoles sûres, les bourses solidaires et le service civil, entre autres. Le programme présidentiel des écoles ouvertes offre des cadres de rechange conçus pour centrer le week-end des jeunes sur des activités qui promeuvent l'identité et le sentiment d'appartenance. Basé sur un modèle d'éducation non formelle, ce programme transforme l'école traditionnelle en un espace qui permette d'échanger les expériences par le biais du développement et de la découverte des différentes capacités de chaque jeune.

Ces activités, parmi d'autres, se sont articulées autour de la politique nationale pour la jeunesse 2010-2015, « Construire une nation pluriculturelle, inclusive et équitable », en donnant une réponse aux demandes propres des jeunes dans la recherche d'opportunités et d'un développement économique, politique et social. Ce plan est entièrement compatible avec le Programme d'action mondial pour la jeunesse énoncé dans la résolution 50/81, laquelle, même si elle a été adoptée en 1995, garde toute sa pertinence.

Conscients de la nécessité d'investir dans les jeunes et de leur donner l'occasion et l'espace nécessaires pour assumer le leadership, rôle approprié, en tant que pays nous voulons, avec la présente Réunion de haut niveau sur la jeunesse, créer des convergences en faveur d'un développement équitable à une égalité sans discrimination. Nous devons construire de façon collective et participative, en prenant des mesures qui requièrent l'appui soutenu des gouvernements et de tous les secteurs pour concevoir des politiques et des actions intégrées où l'on continue

d'investir dans la jeunesse pour ouvrir des perspectives plus nombreuses et de meilleure qualité.

Pour terminer, je rappelle que nous les jeunes aspirons à appartenir, à participer et à être acteurs de notre propre histoire. Le dialogue et la compréhension mutuelle jouent leur rôle pour reconnaître dans le jeune quel que soit son sexe le sujet de son propre processus de développement et un être pleinement habilité à jouir des droits sur la base des possibilités d'accès et des conditions concrètes de participation.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à M. Jan Vanhee, Directeur du Centre de soutien à la politique internationale de la jeunesse de la Belgique.

**M. Vanhee** (Belgique) (*parle en anglais*) : Nous présentons nos condoléances au peuple et à l'État de Norvège.

La Belgique s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Après cette Réunion de haut niveau sur la jeunesse, il est impossible de revenir en arrière s'agissant de prendre les jeunes hommes et femmes au sérieux dans nos sociétés. Nous devons créer des structures et des mécanismes à tous les niveaux, des quartiers aux municipalités, aux régions et aux nations, et même au plan international, dans le but de développer et renforcer dans toute la mesure possible la participation des jeunes aux prises de décisions qui les concernent. Les conseils indépendants de jeunes en sont un bon et durable exemple, ainsi que cela a été mentionné hier dans une discussion entre nos collègues du Forum européen de la jeunesse et de plusieurs autres pays.

Il est temps d'agir. Même en ces temps difficiles, nous devons étudier comment nous pourrions renforcer notre appui et contribuer financièrement aux structures et organisations de la jeunesse à tous les niveaux.

Il nous reste encore un long chemin à parcourir pour améliorer la participation et le développement des jeunes. Nous sommes convaincus que plus nous en faisons, mieux cela vaudra pour la qualité de notre gouvernance. Par exemple, au Département de la jeunesse du Conseil de l'Europe – une structure qui met en contact le secteur de la jeunesse et les organismes gouvernementaux ayant des ambitions communes dans le domaine de la jeunesse –, nous observons comment cette gestion conjointe fonctionne. Nous essayons aussi de mettre en œuvre un dialogue

structuré au sein de l'Union européenne. Ce sont là de bons exemples.

Cependant, il y a de nombreux problèmes importants à résoudre, tel que la reconnaissance des organisations de jeunesse et les organisations non gouvernementales de jeunesse, le travail des jeunes et le secteur de l'éducation non formelle. Nous devons reconnaître que les jeunes font partie intégrante d'une société de plus en plus complexe. Ils sont formés par diverses influences et divers environnements : la maison, la famille, la communauté, l'école, le lieu de travail, les amis et les médias. Dans ce contexte, le travail des jeunes peut jouer un rôle important dans leur développement et leur participation. Nous devons aussi centrer davantage notre énergie sur l'implication des jeunes vivant dans la pauvreté et/ou risquant l'exclusion sociale.

Les politiques de la jeunesse et le développement des jeunes doivent aussi se baser sur la connaissance et sur les faits. Nous devons mener davantage d'efforts conjoints pour édifier une coalition réelle et solide pour les jeunes à tous les niveaux, dans le monde entier, de concert avec les jeunes, les organisations de jeunes, les travailleurs, les leaders, les chercheurs, les décideurs et les autres experts en matière de jeunesse, tout comme avec les secteurs privé et tertiaire.

Nos remerciements vont à vous, Monsieur le Président, et à tous vos collègues, pour avoir rendu cette réunion possible. Nous espérons qu'il y en aura bientôt une autre offrant davantage de place, d'espace et de possibilités de partager nos objectifs et nos opinions à propos des jeunes et des organisations qui les représentent. J'espère que nous serons en mesure de coopérer pour garantir l'application et le suivi du document final (résolution 65/312) et du Programme d'action mondial pour la jeunesse.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à M. Benson Saulo, Ambassadeur pour la jeunesse de l'Australie.

**M. Saulo** (Australie) (*parle en anglais*) : En tant que Représentant de la jeunesse australienne auprès de l'ONU pour l'année 2011, j'ai le grand plaisir de représenter les vues, les espoirs et l'optimisme de la jeunesse de mon pays au cours du présent débat. Je suis le premier Aborigène australien nommé Ambassadeur de la jeunesse depuis la création de cette fonction en 1999. C'est un grand honneur non seulement pour moi, mais aussi pour l'ensemble de la jeunesse australienne

qui veut promouvoir et appuyer une société ouverte et égalitaire.

Je suis fier de dire que la jeunesse de mon pays et le Gouvernement australien partagent une même vision que reflètent les engagements énoncés dans notre stratégie nationale pour la jeunesse australienne :

« que tous les jeunes grandissent dans la sécurité, la santé et le bonheur et qu'ils aient les chances et les compétences dont ils ont besoin pour apprendre, travailler, participer à la vie communautaire et influencer sur les décisions qui les touchent ».

Notre stratégie nationale comporte huit grandes priorités dont la santé, l'éducation et le droit des jeunes à se faire entendre et à être actifs dans leur communauté.

Je crois fermement qu'un accès à une éducation adaptée, formelle et informelle, et alternative est essentiel au règlement des problèmes qui continuent d'affecter la jeunesse australienne dans tous les secteurs de la société. Un tel accès est indispensable aussi pour triompher des désavantages et influencer sur le cours de notre nation.

Dans le rapport « Listen to Children » (Écoutez les enfants) produit récemment par UNICEF Australie, on peut lire que

« il existe des groupes précis d'enfants qui n'ont pas toujours le même accès à l'éducation que d'autres, ce qui entrave leur capacité à réaliser leur potentiel. On compte parmi ces groupes : les enfants autochtones; [...] les enfants réfugiés ou dont les parents sont de nouveaux arrivants; [...] et les enfants handicapés. »

Au cours de ma tournée nationale, je me suis rendu dans une petite école d'une bourgade isolée du Territoire du Nord, une région de l'Australie qui s'efforce de combler les écarts entre les Australiens autochtones et non autochtones en ce qui concerne les indicateurs clefs que sont l'espérance de vie, le chômage et l'éducation. Le proviseur m'a fait visiter l'école et m'a informé que depuis sept ans, aucun élève n'avait fini le lycée dans cette bourgade. Il m'a ensuite désigné trois filles et un garçon, en classe de quatrième, et déclaré que ces quatre élèves pouvaient devenir les premiers élèves de leur lycée – les premiers de la communauté – à recevoir leur diplôme de fin d'études et à rompre la condition chronique de lieu défavorisé de cette bourgade.

Au-delà de nos rivages, l'Australie appuie des programmes éducatifs en Asie, dans le Pacifique et ailleurs dans le monde, en mettant un fort accent sur la situation des handicapés. Dans notre région, l'Australie finance la transition du primaire au secondaire pour les enfants malentendants et ayant des handicaps intellectuels. Nous mettons également au point des directives à l'intention des écoles sur l'intégration des personnes handicapées.

Le programme de l'UNICEF « Listen to Children » recommandait également que l'Australie crée une commission nationale indépendante chargée expressément de définir l'orientation stratégique des politiques de la jeunesse. Ce sera la prochaine grande étape pour l'Australie et cela garantira aux jeunes que leurs voix soient entendues et que les services d'aide aux jeunes soient dûment financés et mis en œuvre. La Commission nationale pour les enfants complètera l'action menée par les organisations et forums de jeunesse où des jeunes défendent leur cause.

Bien que les jeunes d'aujourd'hui soient confrontés à nombre de défis et d'obstacles, il existe néanmoins un sentiment manifeste d'optimisme. J'encourage tous les États Membres à continuer à renforcer le dialogue avec les jeunes de leur pays.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à S. E. M<sup>me</sup> Lee Bok Sil, Ministre adjointe au Bureau de la politique familiale et de la jeunesse du Ministère de l'égalité hommes-femmes et de la famille de la République de Corée.

**M<sup>me</sup> Lee Bok Sil** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement de la République de Corée, je présente mes condoléances les plus sincères aux familles des victimes des attentats terroristes commis en Norvège. La République de Corée condamne fermement la violence qui a mis fin à de jeunes vies innocentes et exprime sa solidarité avec le peuple norvégien.

Nous tenons ici aujourd'hui une réunion cruciale pour l'intérêt supérieur de la jeunesse. Ma délégation est d'avis que cette Réunion de haut niveau permettra aux dirigeants politiques de prendre de nouvelles mesures en faveur de l'application intégrale des stratégies internationales, dont le Programme d'action mondial pour la jeunesse de 1995.

Ma délégation est d'avis que la participation entière et effective des jeunes aux processus de prise de décisions contribue non seulement au renforcement

de leurs capacités politiques, mais également au développement socioéconomique durable. À cet égard, le Gouvernement coréen a mis en place un système institutionnel – composé de 430 comités locaux de participation de la jeunesse et de congrès spéciaux de la jeunesse au niveau national – permettant aux jeunes de participer directement aux processus de prise de décisions et de faire des propositions sur les orientations politiques. Mon gouvernement continue également d'envoyer des représentants de la jeunesse à l'Assemblée générale et dans d'autres entités des Nations Unies en vue de faciliter plus avant la communication entre les jeunes et le système des Nations Unies.

Conscient de la nécessité d'adopter une approche globale vis-à-vis des questions relatives à la jeunesse, le Gouvernement coréen a lancé une série d'initiatives dans le contexte de son Plan-cadre pour les politiques de jeunesse, qui est actualisé tous les cinq ans. Ce plan, qui est mis en œuvre par tous les ministères compétents et les autorités locales sous la direction du Ministère de l'égalité hommes-femmes et de la famille, porte sur différents domaines dont les droits de l'homme, l'éducation, l'emploi et l'aide sociale.

Nous croyons aussi qu'il faut considérer que la société civile et les organisations de jeunes, ainsi que les partenariats entre les acteurs concernés jouent un rôle crucial pour protéger les jeunes contre la violence et la criminalité et favoriser l'établissement d'une société adaptée aux jeunes. C'est pour cette raison que mon gouvernement met en œuvre des politiques de jeunesse qui traitent de l'augmentation alarmante parmi les jeunes de l'addiction à Internet, en collaboration avec la société civile et les médias.

Ma délégation appuie sans réserve la définition d'indicateurs liés au Programme d'action mondial pour la jeunesse et les buts et objectifs proposés. Nous sommes convaincus que ces indicateurs pourraient jouer un rôle critique dans l'évaluation de la situation actuelle et dans la conception d'un plan d'action concret pour la jeunesse. De plus, tout ceci contribuera à la réalisation d'ensemble des objectifs de développement internationalement convenus, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous espérons que les stratégies d'avenir proposées au cours de la présente Réunion se concrétiseront dans les années à venir, apportant des changements visibles dans le développement et la

qualité de vie non seulement des jeunes, mais aussi de l'ensemble de la société. Mon gouvernement souhaite réaffirmer sa ferme volonté de participer de manière continue aux efforts internationaux en faveur du développement de la jeunesse, en coopération étroite avec les États Membres de l'ONU et d'autres États.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à M. Ignacio Naudon, Directeur de l'Institut national pour la jeunesse du Chili.

**M. Naudon (Chili) (parle en espagnol)** : Je tiens tout d'abord à exprimer à la délégation norvégienne les plus vives condoléances de la jeunesse chilienne à la suite du massacre perpétré dans son pays le week-end dernier.

En dépit des efforts déployés par nos pays, les jeunes continuent, presque partout, à être le segment de la population le plus touché par les problèmes sociaux. En effet, ce sont les jeunes qui souffrent le plus du chômage, de la consommation abusive d'alcool et de drogues, des grossesses non désirées, etc. Il existe à coup sûr de nombreuses raisons à cette réalité, mais je voudrais en mentionner une en particulier : la faible participation de nos jeunes à nos systèmes politiques.

Les chiffres révèlent que, dans l'ensemble, les jeunes sont le groupe qui participe le moins aux processus de prise de décisions. Très peu de jeunes adhèrent à nos partis politiques, très peu font partie de nos gouvernements, et très peu votent aux élections.

Cette séparation entre la jeunesse et la politique est en partie due à la méfiance profonde d'une génération à l'égard de systèmes politiques qui sont parfois incapables de prendre efficacement en considération leurs opinions et leurs positions. Ces systèmes considèrent souvent les jeunes comme de simples bénéficiaires des politiques publiques et ne les reconnaissent pas comme des acteurs. Ces systèmes se concentrent souvent sur la protection des plus faibles, mais font peu de chose pour renforcer les compétences. Ce qui est grave dans tout cela, c'est que la faible participation des jeunes entraîne une prise en compte insuffisante de leurs problèmes et préoccupations dans les priorités de la politique gouvernementale et, partant, l'absence de réponses et de solutions spécifiques.

C'est pourquoi, si nous voulons vraiment trouver une solution aux problèmes des jeunes, toute initiative sociale doit s'accompagner d'une politique agressive afin d'encourager leur participation. Il est impensable de prétendre, et de croire, que les problèmes de la

jeunesse puissent devenir et, surtout, demeurer des questions prioritaires des politiques publiques si l'on ne s'emploie pas à encourager fortement l'intégration des jeunes dans nos systèmes politiques.

Quand je parle d'encourager la participation, je ne parle pas seulement d'instituer des organes chargés de recueillir leurs opinions. Je veux parler d'une participation pleine et effective à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques. En d'autres termes, notre génération ne veut pas de parlements des jeunes, mais tient à participer à des parlements réels, où de vraies lois sont élaborées.

Ne commettons pas l'erreur de limiter les politiques de la jeunesse à ne régler que les problèmes qui nous touchent. Cette attitude est vouée à l'échec.

Enfin, j'appelle notre génération à considérer la politique comme le lieu où surviennent les grands changements; et si la politique ne fonctionne pas toujours comme l'on voudrait, ou si elle ne dispose pas de la marge de manœuvre suffisante, n'attendons pas. Agissons. À nous de procéder aux changements et de créer cette marge de manœuvre.

**Le Président :** Je donne maintenant la parole à M. Matías Rodríguez, Directeur de l'Institut national de la jeunesse au Ministère du développement social de l'Uruguay.

**M. Rodríguez (Uruguay) (parle en espagnol) :** Au nom de l'Uruguay, c'est véritablement un plaisir de participer à cette conférence mondiale sur la jeunesse.

Je tiens également à exprimer nos condoléances pour les événements malheureux qui ont eu lieu en Norvège.

Dans notre pays, certains des indicateurs sociaux les plus inquiétants et alarmants de notre société ont toujours concerné les jeunes générations. Les principaux problèmes et défis auxquels sont encore confrontés les jeunes Uruguayens ont trait à la réduction de la pauvreté chez les jeunes, à la promotion de modes de vie sains, à l'éducation, en particulier l'amélioration de la viabilité du système éducatif, à la réinsertion et à l'achèvement des cycles d'enseignement

D'autres défis concernent la réduction du taux de chômage des jeunes, l'amélioration des possibilités de formation, ainsi que la formation et une insertion professionnelles décentes. Malgré la croissance économique que connaît l'Uruguay, le chômage est

élevé chez les jeunes, trois fois plus élevé que le taux de chômage général, et il l'est particulièrement dans la tranche d'âge de 18 à 24 ans.

Nous sommes fiers de signaler que cette tendance a commencé à s'inverser en 2005. Depuis cette date, le principal défi a été, et il est toujours, de reconfigurer une nouvelle matrice de protection sociale et de consolider un réseau moderne d'aide et d'intégration sociales. Ce processus a conduit à une réaffectation nette des dépenses publiques sociales au bénéfice des jeunes générations, ce qui s'est traduit par une augmentation du budget alloué à l'éducation – 4,5 % du produit intérieur brut – et par la mise en place d'un ensemble de réformes comme le plan pour l'égalité des chances, la réforme de la santé, la réforme fiscale et le nouveau régime d'allocations familiales.

Dans ce contexte, nous avons conçu et entamé le processus de mise en œuvre du Plan national pour la jeunesse. Ce Plan définit clairement quatre priorités : premièrement, favoriser la réinsertion et la viabilité du système éducatif; deuxièmement, améliorer les possibilités de formation et d'insertion professionnelles; troisièmement, renforcer la participation, le rôle dominant et les capacités de l'entité pour la jeunesse; enfin, quatrièmement, promouvoir la coordination et l'articulation des politiques destinées à la jeunesse, en appliquant la dimension « jeunesse » à toutes les politiques sectorielles.

Tout comme nous avons souligné les défis et problèmes auxquels sont confrontés les jeunes, on peut également dire que, dans notre pays, il y a des milliers de jeunes qui étudient, travaillent, font du sport, se consacrent aux sciences, participent à des projets culturels et artistiques, et consacrent des heures de leur vie à s'adonner à des activités de solidarité, à la défense des droits et à la défense de l'environnement.

Il est indubitable que nous tous, acteurs impliqués dans les politiques de la jeunesse, avons un rôle considérable à jouer en nous occupant aussi bien des problèmes et obstacles auxquels les jeunes se heurtent afin d'assurer leur bon développement, que de leurs immenses capacités à trouver des réponses garantissant le plein exercice de leurs droits. Nous devons cependant nous préoccuper également de la place sociale et symbolique que nous accordons aux jeunes dans nos sociétés.

Actuellement, en Uruguay, nous assistons à une intense campagne conservatrice qui persiste à vouloir attribuer aux jeunes le pire des rôles, les associant

exclusivement au danger, à la peur, à la criminalité, à la drogue et à la violence. Selon cette vision, des projets émergent, tels que l'abaissement de l'âge de la responsabilité pénale et le renforcement de mesures sécuritaires afin de garantir une supposée sécurité. Ces propositions sont coûteuses, inefficaces, contreproductives et régressives du point de vue des droits de l'homme, en outre elles sont contraires à la Convention sur les droits de l'enfant, entre autres.

Nous sommes profondément convaincus que les sociétés qui ont peur des jeunes, qui ne croient pas en eux, qui ne leur font pas confiance, ou qui n'attendent tout simplement rien d'eux, sont vouées à l'échec, parce qu'elles se privent de la créativité, de l'innovation, du sens du changement et de l'engagement des jeunes.

C'est pourquoi nous espérons et nous croyons que cette réunion mondiale de la jeunesse contribuera fortement à lancer un nouveau programme politique permettant d'améliorer la position des politiques publiques pour la jeunesse; d'accroître les budgets, d'améliorer les plans institutionnels et les plans stratégiques; mais surtout de réaffirmer que, pour concevoir des politiques publiques de la jeunesse, il faut se défaire de la méfiance et de la peur vis-à-vis des jeunes, et faire place à la participation active, à la confiance et à l'implication de la jeunesse.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à M. Miguel Angel Pereira, Directeur exécutif du Conseil national de la jeunesse d'El Salvador.

**M. Pereira** (El Salvador) (*parle en espagnol*) : Je souhaite transmettre les salutations spéciales d'El Salvador aux jeunes du monde entier qui suivent cette Réunion de haut niveau via l'Internet ou d'autres moyens de communication. En outre, je souhaite que tous les participants applaudissent les jeunes de tous ces pays qui suivent la Réunion et peuvent voir que leurs représentants sont assis à leur place pour débattre des politiques publiques de la jeunesse qu'il nous revient de mettre en œuvre, chaque pays devant s'engager à formuler de véritables politiques d'insertion sociale pour les jeunes.

En El Salvador, nous appliquons une politique nationale de la jeunesse qui a été élaborée à partir d'une base sociale comprenant plus de 8 000 jeunes issus de toutes les communes qui composent notre pays bien-aimé.

En réalité, notre gouvernement reconnaît que la plus grande richesse que possède l'Amérique latine, et tout particulièrement El Salvador, ce n'est ni l'or, ni le pétrole : ce sont les jeunes du monde entier, ce sont les jeunes qui, aujourd'hui, constituent le fameux dividende démographique dont les gouvernements doivent savoir tirer profit.

Je tiens également à souligner que le Gouvernement salvadorien a récemment créé le Conseil national de la jeunesse, au sein duquel, sur instruction du Président de la République, M. Mauricio Funes Cartagena, a été créé un Conseil des ministres chargé de traiter exclusivement la question de la jeunesse. J'ose dire que nous sommes le seul pays d'Amérique latine où existe un Conseil des ministres qui se consacre uniquement au problème de la jeunesse.

À vrai dire, nous nous efforçons de changer ces politiques trop autoritaires pour nous orienter vers des politiques empreintes d'intelligence qui traitent les questions liées à la jeunesse selon une approche axée sur les droits tout en considérant les jeunes comme les véritables acteurs stratégiques du développement dans notre pays et – pourquoi ne pas le dire? – dans le monde.

La question que nous devons nous poser, en tant que responsables des politiques de jeunesse est la suivante : qu'est-ce qu'apportera la présente Réunion de haut niveau aux jeunes? Quelle proposition concrète pouvons-nous, gouvernements, reprendre chez nous?

En tant que représentant du Gouvernement salvadorien, je voudrais citer les propos du Secrétaire général qui a déclaré hier (voir [A/65/PV.110](#)) que beaucoup a été fait pour les jeunes mais que cela n'est pas encore suffisant. Puisque cela ne suffit pas, nous, Gouvernement salvadorien, reconnaissons que nous devons aujourd'hui appuyer résolument les jeunes et que le meilleur moyen de le faire est l'éducation. C'est pourquoi il importe que soit créé, au sein du système des Nations Unies, un fonds ou un programme de bourses d'études pour les pays les plus pauvres ou les jeunes les plus démunis, qui se trouvent bien évidemment dans tous nos pays.

En El Salvador, nous plaçons les jeunes au cœur de nos politiques sociales. Nous continuerons de le faire, avec l'aide de Dieu, de manière intelligente, avec la sagesse de notre Président, Don Carlos Mauricio Funes Cartagena.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à M. Amos Issac, Sous-Secrétaire général au Ministère de la jeunesse, des sports et de la culture du Niger.

**M. Issac (Niger)** : Je voudrais m'associer aux autres délégations qui m'ont précédé pour présenter au Gouvernement et au peuple norvégiens toute notre compassion suite à la tragédie qui les a frappés.

Je voudrais également féliciter S. E. M. Jean-Francis Zinsou et S. E. M. Thomas Mayr-Harting, Ambassadeurs et Représentants permanents, respectivement, du Bénin et de l'Autriche et facilitateurs de cette Réunion, qui ont travaillé d'arrache-pied pour organiser les présentes assises.

La plupart des études réalisées dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre de la politique nationale de jeunesse, s'accorde sur le fait que le Niger a une population majoritairement jeune. Cette couche sociale, de par son poids démographique, constitue une des ressources fondamentales de construction et de développement durable du pays. Le Niger est en train de travailler sur ce paradigme social car les plus hautes autorités sont plus que jamais convaincues que la jeunesse ne constitue pas le problème mais la solution à son développement économique et social.

Ce nouvel état de fait a eu pour corollaire la création au Niger d'un cadre de concertation favorable à l'implication des jeunes dans le processus de développement à travers la création, en 2006, du Conseil national de la jeunesse et de ses déclinaisons territoriales, dont on peut penser qu'elles sont porteuses d'une vraie dynamique en matière de jeunesse, à savoir la mise en place d'un comité technique interministériel compétent en matière de jeunesse, la mise en œuvre du processus de décentralisation et le transfert de la gestion des structures d'animation socioéducative des jeunes aux collectivités locales.

Ces tentatives de réponse aux différentes préoccupations des jeunes se sont matérialisées à travers la manifestation de la volonté politique des autorités nigériennes, par l'adoption de la Charte nationale de la jeunesse et de la Déclaration de la politique nationale de jeunesse. À travers cette nouvelle politique de jeunesse, l'État réaffirme sa volonté d'assurer l'épanouissement matériel et intellectuel des jeunes. La politique nationale de jeunesse est la manifestation politique du Gouvernement de se doter d'un instrument d'orientation sur le long terme qui favorisera

l'émergence et l'affirmation d'une jeunesse véritable moteur de son développement.

Aussi, la Constitution du Niger en son article 24 dispose que la jeunesse est protégée par l'État et les autres collectivités publiques contre l'exploitation et l'abandon. L'État veille à l'épanouissement matériel et intellectuel de la jeunesse. Il veille à la promotion de la formation et de l'emploi des jeunes ainsi qu'à leur insertion professionnelle.

Dans cette optique, les actions structurantes suivantes ont été tirées du plan stratégique et du programme de promotion de l'emploi des jeunes retenus : la mise en place des organes de gestion et de pilotage d'un plan stratégique national, le renforcement des capacités des cadres de jeunesse en matière de gestion et d'administration des infrastructures socioéducatives, le renforcement des capacités des jeunes en matière de gestion, d'association et d'organisation, la mise en œuvre du programme de promotion de l'emploi des jeunes dans une perspective de création de 50 000 emplois par an jusqu'en 2015 et le renforcement du dispositif pour la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes.

Ce sont là quelques éléments importants de l'action du Gouvernement du Niger à l'endroit de la jeunesse que nous voulions partager avec tous les acteurs œuvrant dans ce domaine dans le cadre des présentes assises.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à M. Ricardo Ibarra, Conseiller à l'Institut national de la jeunesse de l'Espagne.

**M. Ibarra (Espagne) (parle en espagnol)** : C'est un grand honneur pour nous que de participer à la présente Réunion de haut niveau.

Cette Année internationale a montré que de nombreuses possibilités sont offertes à la jeunesse. Dans le même temps, nous constatons que les difficultés avec lesquelles nous sommes aux prises sont de plus en plus grandes. Les jeunes sont les plus touchés par la pauvreté et le chômage et ont plus de mal à avoir accès à l'éducation, aux soins de santé et aux ressources culturelles. Les indicateurs atteignent également des niveaux très élevés pour d'autres problèmes. Nous pouvons dire avec certitude que les jeunes vivent dans des conditions précaires, qui se dégradent encore du fait d'une crise économique et financière qui a principalement touché les jeunes. Cela ne doit plus se produire et il est donc nécessaire de

réglementer les mouvements de capitaux internationaux.

Pour changer cette situation, les gouvernements et la société civile doivent s'affirmer convaincus de la nécessité absolue de mener des politiques de jeunesse efficaces, non seulement parce qu'elles concernent une part importante de la population mais également parce qu'elles sont indispensables à l'édification de nos sociétés futures. Parier sur les jeunes est un double investissement puisque cela revient à investir dans le présent et, surtout dans notre avenir.

Il est également essentiel de promouvoir la participation des jeunes. La participation des jeunes est un instrument efficace permettant de garantir le succès de nos politiques de jeunesse. Elle est aussi une fin en soi car elle nous permet de mettre en place des associations de jeunes qui encouragent les pratiques et l'apprentissage d'une société active et démocratique.

Cependant, les jeunes doivent avoir non seulement la possibilité de participer, mais aussi la formation requise. Nous devons donc progresser en matière de participation par l'éducation, formelle et non formelle. Un appui supplémentaire à l'éducation non formelle est indispensable, de même qu'une plus grande reconnaissance de ce type d'enseignement.

Nous devons créer une culture de la participation dès la petite enfance, une participation passant par la capacité de se faire une opinion et de prendre des décisions, d'exécuter des tâches et d'évaluer une situation. Nous devons mettre en place des structures qui orientent les jeunes et renforcent le dialogue avec la société civile, telles celles en place dans l'Union européenne, par un dialogue structuré entre animateurs de mouvements de jeunes et responsables politiques.

Les gouvernements doivent surtout continuer d'édifier la société civile et de contribuer à son renforcement et au développement de plateformes représentatives, telles que les conseils nationaux indépendants de la jeunesse. De telles structures permettent aux jeunes de faire part de leurs problèmes, mais aussi de proposer des solutions et de participer à leur application.

Comme je l'ai dit au début de mon intervention, nous devons examiner de nombreuses questions dans le cadre du débat sur la jeunesse. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) touchent à de nombreux problèmes en rapport avec les jeunes. En raison de sa dimension transversale, je voudrais

mentionner l'OMD 3 – promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Les jeunes en général souffrent souvent des inégalités et des situations injustes mais les jeunes femmes sont les plus touchées. Les femmes sont des acteurs indispensables et essentiels à la réalisation des OMD et sont souvent celles qui souffrent le plus lorsque ces objectifs ne sont pas atteints. Si nous nous employons à progresser et à garantir une véritable égalité entre les sexes, nous obtiendrons des résultats dans tous les autres OMD. Il faut accompagner les efforts visant à garantir les droits des femmes d'une reconnaissance officielle des droits des jeunes, comme cela a été notamment le cas en Afrique et en Amérique latine.

En conclusion, je tiens à réaffirmer la volonté de l'Espagne d'améliorer la qualité de vie de la jeunesse, et je réitère les félicitations de mon pays à tous les acteurs concernés, et ses espoirs que nous continuerons à œuvrer à cette question clef.

Nous voudrions enfin exprimer nos condoléances au peuple norvégien à la suite du drame récent qu'il a vécu.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à M. Teddy Mulonga, Secrétaire permanent au Ministère des sports, de la jeunesse et du développement de l'enfance de la Zambie.

**M. Mulonga** (Zambie) (*parle en anglais*) : Le Gouvernement et le peuple de la République de Zambie expriment leurs condoléances au Gouvernement et au peuple norvégiens à la suite de l'événement tragique qui a provoqué la mort de plusieurs personnes, dont des jeunes. Nos pensées et nos prières accompagnent les victimes et leurs familles.

La Zambie est heureuse de prendre part à cette importante Réunion de haut niveau dont le thème, « Année internationale de la jeunesse : dialogue et compréhension mutuelle », nous donne l'occasion de partager des idées et d'échanger des vues sur les difficultés que rencontrent les jeunes.

Ma délégation s'associe aux déclarations faites par la représentante de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine, par le représentant du Rwanda au nom de l'Union africaine, et par le représentant de la Namibie au nom de la Communauté de développement de l'Afrique australe.

Le Gouvernement zambien considère que les jeunes sont la base du développement durable. En conséquence, il est impératif de développer et d'utiliser le capital humain de la jeunesse en vue d'accumuler le capital nécessaire qui permettra aux jeunes de devenir des adultes productifs. C'est pourquoi le Gouvernement a élaboré des politiques et des programmes axés sur l'autonomisation des jeunes et l'investissement dans la jeunesse.

Soixante-huit pour cent des habitants de la Zambie ont moins de 35 ans. Comme les jeunes ailleurs dans le monde, ils continuent d'être confrontés à un grand nombre de défis, dont des perspectives d'emploi insuffisantes; un accès limité aux fonds d'investissement; le VIH/sida; et des possibilités de formation mal adaptées.

Face à ces problèmes, le Gouvernement met en œuvre les programmes suivants : promotion de l'entrepreneuriat des jeunes par le biais d'une politique de développement favorable aux micro-, petites et moyennes entreprises, dont l'objectif est de développer ce secteur pour créer de la richesse et des emplois; promotion d'un ensemble de lois sur la violence sexuelle et mise au point de protocoles visant à faciliter l'exécution d'un plan d'action national sur les femmes, les filles et le VIH/sida.

Le Gouvernement zambien a reconnu l'importance d'établir des programmes à l'intention des jeunes non scolarisés. Nous nous sommes donc lancés dans un programme énergique de formation et de développement des jeunes afin que ces derniers puissent acquérir une autonomie fonctionnelle et une formation professionnelle et ainsi, améliorer leurs moyens de subsistance; et à cet effet, nous avons construit des instituts de formation professionnelle et des centres d'information sur les compétences.

Les jeunes Zambiens ont beaucoup de difficultés à recevoir un appui financier des institutions de prêt. C'est pourquoi le Gouvernement zambien, déterminé à promouvoir le développement des entreprises afin de générer de la richesse et des emplois pour les jeunes, a créé un fonds de développement de la jeunesse à l'intention des jeunes en général, ainsi que des jeunes handicapés et des jeunes touchés par le VIH/sida, offrant des prêts à des taux préférentiels.

Les gouvernements ne peuvent plus se permettre d'élaborer un programme de développement destiné à répondre aux préoccupations des jeunes sans leur participation. À cette fin, la Zambie a mis en place des

*indabas* provinciales pour la jeunesse et nommé des jeunes dans divers organes de prise de décisions. Cela s'est avéré une façon efficace d'impliquer les jeunes dans le développement national.

Il est évident qu'en dépit des progrès réalisés pour répondre aux questions qui intéressent les jeunes, il reste encore beaucoup à faire. La communauté internationale doit traiter des questions clefs qui affectent les jeunes, notamment en créant au sein du système des Nations Unies un organisme de la jeunesse qui donnera une plus grande visibilité aux questions relatives à la jeunesse; en accordant une place prioritaire à l'éducation, à la santé, à l'emploi et à l'allocation de ressources aux programmes pour la jeunesse; et en renforçant les structures gouvernementales à tous les niveaux afin d'améliorer la mise en œuvre des programmes pour la jeunesse.

Je tiens aussi à dire encore une fois que notre avenir dépend de la façon dont nous relèverons les défis qui concernent la jeunesse. Nous formons l'espoir que cette Réunion de haut niveau renforcera les engagements que nous avons pris en faveur du programme de développement de la jeunesse et veillera à ce que les ressources nécessaires soient allouées à la réalisation de cet objectif. Nous espérons que le document final (résolution 65/312) que nous avons adopté galvanisera nos efforts et notre volonté de réaliser nos objectifs communs.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à M. Iman Usman, représentant de la jeunesse de l'Indonésie.

**M. Usman** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, au nom du peuple, en particulier des jeunes, et du Gouvernement de mon pays, qu'il me soit permis de dire que nous partageons la peine et la douleur du peuple et du Gouvernement norvégiens, victimes la semaine dernière d'un acte odieux de terrorisme qui a coûté la vie à un grand nombre de jeunes Norvégiens pleins d'avenir. Nous tenons à exprimer nos condoléances les plus vives et notre sympathie la plus profonde au Gouvernement et au peuple norvégiens et aux familles éplorées des disparus.

L'Indonésie souhaite d'emblée s'associer à la déclaration faite par la représentante de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Plus tôt cette année, la Commission de la population des Nations Unies a signalé que la population mondiale avoisine désormais les 7 milliards

de personnes, dont près de la moitié, je tiens à le rappeler, a moins de 25 ans. Cette réalité est tout à la fois source de possibilités immenses et de multiples défis. Ces défis sont en corrélation étroite avec la capacité du monde à préserver la vie humaine, compte tenu des chiffres en question. Les ressources disponibles de la Terre peuvent-elles assurer une plus grande prospérité à chacun d'entre nous?

Réunis ici aujourd'hui, nous nous rappelons que de nos jours, les jeunes sont confrontés, entre autres choses, à des problèmes tels que la famine, la pauvreté, la narco-criminalité, les conflits armés et l'occupation étrangère qui les empêchent de réaliser leur potentiel. Dans ce contexte, nous ne pouvons que renforcer notre coopération afin de relever ces défis auxquels sont confrontés les jeunes du monde entier.

Cette réunion de haut niveau historique est donc opportune et cruciale, car les jeunes sont les acteurs de l'avenir immédiat de toutes les sociétés. Ils sont les gardiens des cultures, des traditions et des normes du monde, et les moteurs des changements mondiaux. Ils représentent une énergie sans limite et constituent de futurs dirigeants potentiels.

Les jeunes forment le quart de la population indonésienne. Ils ont toujours joué, et continueront de jouer, un rôle important dans notre histoire. Ce sont les jeunes indonésiens qui ont façonné notre identité nationale et qui, à la fin des années 90, ont commencé notre cheminement vers la démocratie et la transformation politique.

Nous sommes d'avis que l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes favoriseront l'élimination de la pauvreté. Il nous faut donc œuvrer ensemble à trouver des moyens de diminuer le chômage parmi les jeunes. Nous devons investir dans des secteurs qui créent des emplois pour eux. Nous devons également mettre en place un réseau mondial pour l'emploi des jeunes.

Ainsi, l'Indonésie n'épargnera aucun effort pour promouvoir le rôle et les contributions des jeunes dans le domaine du développement. Nous pensons que l'éducation est essentielle pour préparer les jeunes à façonner l'avenir et à le prendre en main. L'Indonésie continuera de viser l'objectif de fournir aux jeunes une bonne éducation.

Dans le cadre de nos engagements mondiaux et régionaux, nous avons organisé des conférences régionales et internationales sur la jeunesse en vue de

sensibiliser la jeunesse elle-même et de promouvoir la diversité culturelle, le dialogue et la compréhension mutuelle entre les jeunes. En tant que Présidente de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en 2011, l'Indonésie est déterminée à faire de l'ASEAN une organisation plus centrée sur la personne humaine, avec la participation pleine et entière de notre jeunesse.

La responsabilité principale du développement de la jeunesse incombe à chaque État. Toutefois, l'atout clef pour le succès des efforts nationaux est la coopération internationale. La coopération entre les acteurs internationaux est une contribution indispensable aux programmes pour la jeunesse dans toutes les nations participantes. C'est par le biais de la coopération que les pays peuvent échanger des informations sur les meilleures pratiques et sur les enseignements tirés, et appuyer encore plus activement les programmes pour la jeunesse.

Dans ce contexte, le document final que nous avons adopté aujourd'hui (résolution 65/312) devrait nous encourager tous non seulement à réaffirmer notre ferme attachement à l'objectif commun de bâtir un monde meilleur pour tous, mais aussi à apporter des contributions concrètes à l'amélioration des perspectives pour les jeunes.

Je voudrais terminer en rappelant qu'il importe de synchroniser nos politiques et nos actions afin de mieux traduire nos engagements conjoints en actions concrètes qui profiteront aux futures générations.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole à l'Observateur permanent de l'Union européenne.

**M. Serrano** (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de parler au nom de l'Union européenne (UE) et de ses États membres. La Turquie, la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et l'Islande, pays candidats; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie s'alignent sur cette déclaration.

Par souci de temps, je vais lire une version abrégée de mon texte.

Il est réconfortant de voir tant de jeunes et de représentants de haut niveau venant du monde entier réunis ici aujourd'hui, tous déterminés à améliorer les conditions de vie des jeunes à travers le monde et à leur offrir davantage de possibilités de forger leur

propre avenir ainsi que notre avenir commun. Comme de nombreux intervenants l'ont déclaré avant moi, un trop grand nombre de jeunes femmes et de jeunes hommes vivent dans la pauvreté, et souffrent d'une mauvaise santé et d'un manque d'éducation de base, n'ont ni emploi ni véritable possibilité de façonner leur propre vie et leur société. Compte tenu de cela, nous devons, à cette Réunion de haut niveau sur la jeunesse, réaffirmer notre engagement à investir dans les jeunes et à les rendre autonome.

L'Union européenne salue le fait que le document final de cette Réunion de haut niveau (résolution 65/312) réaffirme vigoureusement le Programme d'action mondial pour la jeunesse, et appelle à sa mise en œuvre totale aux niveaux local, national, régional et international. Nous croyons également que l'échange de bonnes pratiques sert au mieux notre intérêt commun, qui est de faire progresser la cause des jeunes, en particulier de ceux qui sont pauvres et marginalisés.

En exact parallèle avec les faits survenus au plan international dans ce domaine, l'Union européenne et ses États membres ont progressivement élaboré des politiques spécifiques s'adressant aux jeunes, et ont adopté en 2009 une stratégie de la jeunesse. La politique de la jeunesse de l'Union européenne est guidée par des principes clefs, notamment l'idée que la coopération dans ce domaine devrait être solidement ancrée dans le système international des droits de l'homme universels et indivisibles – principe qui est également valable dans le contexte de l'ONU. La pleine jouissance par les jeunes de l'ensemble des droits de l'homme et des libertés fondamentales fait partie intégrante de la mise en œuvre effective du Programme d'action mondial pour la jeunesse. L'Union européenne et ses États membres sont également attachés à élaborer des politiques fondées sur la recherche, et recueillent l'opinion des jeunes grâce à un dialogue semestriel structuré avec la jeunesse et les organisations de jeunes.

Pour créer une plus grande égalité des chances au bénéfice des jeunes, nous avons mis au point un certain nombre de programmes spécifiques et d'outils pratiques. Par exemple, le programme Jeunesse en action vise à inspirer un vif sentiment de citoyenneté, de solidarité et de tolérance entre jeunes Européens. Il favorise la mobilité, l'apprentissage informel, le travail des jeunes, le volontariat, le dialogue interculturel et l'intégration. Le programme d'action prioritaire « Jeunesse dans le monde » est conçu pour étayer la participation des jeunes et leur contribution aux

initiatives mondiales, telles que la lutte contre les changements climatiques et les objectifs du Millénaire pour le développement. C'est un point important du programme de la présidence polonaise du Conseil de l'Union européenne.

Des programmes efficaces destinés aux jeunes sont mis en place au-delà des frontières de l'Union européenne. Erasmus Mundus, la version internationale de notre programme Erasmus, vise à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur grâce à des bourses et à la coopération universitaire. Outre ces programmes spécifiques, nous prenons également de plus en plus en considération les problèmes des jeunes dans le cadre de notre coopération et de notre dialogue d'ensemble. Beaucoup d'activités de développement de nos partenaires, soutenues par l'UE et ses États membres, profitent aux jeunes. Nous promouvons également l'inclusion des jeunes femmes et des filles en tant que partenaires égaux dans le développement, car cela est essentiel afin de surmonter les déséquilibres entre hommes et femmes et de promouvoir l'égalité des sexes.

Pour terminer, je tiens à me féliciter de l'accent mis sur la participation des jeunes à cette conférence. Nous devons tous non seulement laisser les jeunes s'exprimer, mais aussi leur permettre, ainsi qu'aux organisations de jeunes, de participer à la rédaction, à la mise en œuvre et au suivi des politiques concernant les jeunes. C'est pourquoi, nous tenons à encourager les États Membres à inclure des représentants de jeunes dans leurs délégations lors de réunions sur le sujet à l'ONU.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

**M. Kodama** (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Président de l'Assemblée générale, M. Joseph Deiss, d'avoir pris l'initiative de convoquer cette réunion.

Tout d'abord, je tiens à exprimer les plus sincères condoléances et toute la sympathie du Japon au Gouvernement et au peuple norvégiens, ainsi qu'aux familles des victimes de l'attentat et de la fusillade de vendredi, qui ont emporté les précieuses vies de nombreux jeunes.

Le séisme et le tsunami qui ont frappé l'est du Japon en mars de cette année ont provoqué d'énormes dégâts humains et matériels. Je voudrais réitérer notre gratitude pour toute l'aide et la solidarité que la

communauté internationale nous a accordées. Je tiens à saisir cette occasion pour signaler combien il est encourageant que de nombreux jeunes se soient portés volontaires pour aider à reconstruire leurs communautés dévastées.

Les jeunes d'aujourd'hui sont notre avenir. Ils seront appelés à relever les défis que nous leur laisserons. Par conséquent, nous avons la responsabilité de relever les défis que rencontrent les jeunes aujourd'hui et d'améliorer les conditions de vie pour les générations futures. Je voudrais évoquer quelques-uns des obstacles auxquels les jeunes se heurtent aujourd'hui, ainsi que les problèmes qui doivent être réglés par la communauté internationale.

Premièrement, nous réaffirmons la validité du Programme d'action mondial pour la jeunesse. Nous insistons sur la nécessité de mettre en œuvre le Programme et d'atteindre les objectifs de développement internationalement convenus, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

Deuxièmement, nous estimons qu'il faut accroître la participation des jeunes dans la société. Au niveau international, le Gouvernement japonais a mis en œuvre plusieurs programmes d'échange, notamment des activités multinationales telles des programmes d'études à l'étranger, ainsi que des activités bilatérales, telles des séjours chez l'habitant et des programmes d'échange internationaux, qui permettent aux jeunes de différents pays et aux jeunes japonais de se rencontrer, de vivre et de travailler ensemble, améliorant ainsi la compréhension mutuelle entre les jeunes japonais et le reste la communauté mondiale. Au niveau national, le Japon offre la possibilité aux jeunes de participer à des activités bénévoles au sein de leurs communautés.

Troisièmement, l'élimination de la pauvreté est un objectif prioritaire de l'aide publique au développement (APD) du Japon. Nous reconnaissons en particulier la vulnérabilité des filles et des jeunes femmes. Dans ce contexte, je souligne combien il importe d'aborder la question du chômage des jeunes, ce qui est crucial non seulement pour la consolidation de la paix et le développement, mais aussi pour préserver la stabilité sociale dans tous les pays du monde. Comme nous l'avons observé dans les faits récents survenus dans le cadre du « printemps arabe » au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, nous ne devons pas oublier que l'emploi procure un sentiment de sécurité et de fierté, permettant à un jeune de

commencer sa vie comme un membre de la société à part entière.

Conscients de sa part de responsabilité dans la garantie d'un emploi à tous les jeunes du monde entier, le Japon promeut le développement humain et social, ainsi que l'accroissement du nombre d'emplois et une croissance économique durable dans les pays en développement. La politique fondamentale du Japon en matière d'APD met l'accent sur la sécurité humaine pour chaque individu. Le Japon apporte donc de l'aide, tant au niveau bilatéral qu'à travers le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine.

Pour terminer, ma délégation voudrait remercier les cofacilitateurs de leur persévérance dans la coordination du document final (résolution 65/312) de cette réunion.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Autriche.

**M. Mayr-Harting** (Autriche) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à exprimer mes sincères condoléances au peuple et au Gouvernement norvégiens pour la terrible tragédie dont ils ont été victimes ces derniers jours – une tragédie qui a causé la mort de nombreux jeunes qui aspiraient au dialogue et à la compréhension mutuelle.

Je vous remercie aussi, Monsieur le Président, de la confiance que vous avez placée en moi et en mon pays en me nommant cofacilitateur du processus de négociation sur le document final (résolution 65/312) de cette importante Réunion de haut niveau sur la jeunesse. Je tiens également à remercier l'autre cofacilitateur, mon ami l'Ambassadeur Jean-François Régis Zinsou du Bénin, de son excellente coopération tout au long du processus, ainsi que le Secrétariat de son immense soutien. Cependant, ce qui a été réalisé dans le présent document, adopté aujourd'hui par consensus, est l'œuvre non pas des cofacilitateurs, mais des États Membres. Cela n'aurait pu se faire sans le dévouement et l'attitude constructive de si nombreuses délégations.

Dans le document final, la communauté internationale parle d'une seule voix au sujet des questions importantes qui touchent les jeunes, comme l'égalité des sexes; l'éducation, y compris l'éducation aux droits de l'homme; l'emploi; la santé, y compris la santé sexuelle et reproductive; les conflits armés; les technologies de l'information et des communications;

les migrations; la protection contre toutes les formes de violence; et l'environnement. Le document s'appuie sur des réalisations préexistantes et les renforce, en particulier en réaffirmant le Programme d'action mondial pour la jeunesse, et il invite les États Membres à poursuivre sa mise en œuvre aux différents niveaux. Il ouvre également la voie à une réflexion plus poussée sur des moyens encore plus efficaces de résoudre les problèmes qui entravent l'épanouissement et la participation des jeunes dans une perspective d'avenir.

Le thème de la présente Réunion de haut niveau, « Jeunesse : dialogue et compréhension mutuelle », occupe une place centrale dans la politique nationale de l'Autriche, en particulier dans nos initiatives axées sur la promotion de la tolérance, de l'intégration, de l'égalité entre les sexes et de l'éducation en matière de droits de l'homme. Pour les activités que nous menons dans le cadre de l'Alliance des civilisations, nous mettons en particulier l'accent sur les jeunes et les femmes, et nous avons organisé, et continuerons de le faire, plusieurs manifestations importantes dans ce domaine. Nous préparons actuellement le deuxième Forum euro-arabe des jeunes dirigeants et nous continuerons de déployer des efforts en ce sens.

Cette Réunion importante doit faire passer un message très clair : aucune question liée à la jeunesse ne peut être examinée sans les jeunes. Comme il est réaffirmé dans le document final, la participation complète et effective des jeunes aux processus de prise de décisions, à tous les niveaux, est un facteur clef de la réalisation des objectifs que nous souhaitons atteindre pour eux. Tout dialogue ou politique substantiel permettant d'améliorer la situation des jeunes exige également le plein respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Les gouvernements assument la responsabilité principale à cet égard.

Les mouvements de jeunes dans le monde entier ont clairement démontré que la cause profonde de la plupart des obstacles qui entravent l'épanouissement des jeunes sont le non-respect et les violations des droits des jeunes, en particulier des filles et des jeunes femmes, ainsi que des jeunes appartenant à des groupes marginalisés ou vulnérables. Il ne faut pas laisser passer l'occasion offerte par la présente Réunion de haut niveau de comprendre les aspirations et revendications des jeunes et d'y répondre.

**Le Président :** Je vais maintenant donner la parole aux Coprésidents des tables rondes de la

Réunion de haut niveau pour qu'ils puissent présenter leurs résumés, et je donne d'abord la parole à S. E. M. Ajay Maken, Ministre de la jeunesse de l'Inde, qui a coprésidé la première table ronde.

**M. Maken (Inde) (parle en anglais) :** Je rendrai brièvement compte des discussions qui ont eu lieu dans le cadre de la première table ronde, organisée hier sous ma coprésidence. À cet égard, je salue M. Miguel Ángel Carreón Sánchez, Directeur de l'Institut national de la jeunesse du Mexique, et le remercie d'avoir coprésidé cette table ronde avec moi.

Cette table ronde était axée sur le renforcement de la coopération internationale concernant la jeunesse et sur le renforcement du dialogue, de la compréhension mutuelle et de la participation active des jeunes en tant qu'éléments indispensables des efforts visant à assurer l'intégration sociale, le plein emploi et l'élimination de la pauvreté.

Nous avons eu des échanges très constructifs, non seulement avec des représentants des États Membres, mais aussi avec plusieurs jeunes qui représentaient des organisations de la société civile. Nous leur sommes très reconnaissants de leur participation active et de leurs précieux apports. Il a été largement reconnu que la question de l'épanouissement de la jeunesse exige une coopération internationale plus concertée de la part de chacun d'entre nous.

Je souhaite mettre l'accent sur certaines remarques importantes faites dans le cadre de la table ronde et qui ont recueilli le large soutien de plusieurs intervenants. Les gouvernements doivent absolument intégrer davantage les questions liées à la jeunesse à leurs programmes nationaux de développement, en coopération étroite avec d'autres acteurs concernés. La coopération internationale joue un rôle très important à cet égard.

Il a été reconnu que la promotion du dialogue est essentielle à la compréhension mutuelle entre les jeunes, leurs gouvernements et d'autres parties prenantes à travers le monde. L'objectif primordial à atteindre est de garantir la pleine participation des jeunes à la vie sociale, économique et politique. Les objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, ne peuvent être atteints sans la pleine participation des jeunes. Pour accroître la participation des jeunes, il faut établir des contacts avec les jeunes et les organisations dirigées par des

jeunes en tant que partenaires à part entière dans les processus de prise de décisions.

Il faut également mettre au point de véritables mécanismes permettant aux jeunes de participer activement à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de politiques et de programmes. Cela nécessite aussi la création de conduits efficaces pour la coopération, le dialogue et l'échange d'informations entre les jeunes, leurs gouvernements et les autres décideurs pertinents.

La pleine participation des jeunes ne sera pas possible si les problèmes de développement auxquels la jeunesse est confrontée – y compris l'exclusion sociale, le chômage, le sous-emploi, le manque d'offres d'emploi décent, la pauvreté et le manque de compétences – ne sont pas réglés. Il faut s'employer à améliorer la qualité de l'éducation et promouvoir l'accès à l'éducation, y compris l'éducation non formelle, et aux services de santé.

Il est essentiel que les jeunes puissent acquérir des capacités et des compétences pour mieux s'intégrer à la société. Les nouvelles technologies sont extrêmement prometteuses et les jeunes les maîtrisent. Les technologies de l'information et des communications doivent être plus largement accessibles à tous les jeunes pour combler le fossé numérique.

Les effets positifs de la mondialisation doivent profiter à la jeunesse d'aujourd'hui. La question des migrations internationales est un élément essentiel à cet égard. Elle mérite un examen plus approfondi par des instances internationales dans le contexte de la liberté de circulation des jeunes à travers les frontières.

Bien que de nombreux problèmes soient communs à tous les jeunes, les plus vulnérables d'entre eux, en particulier les jeunes handicapés, les jeunes autochtones, les jeunes migrants et les jeunes femmes, sont confrontés à des problèmes additionnels et à diverses formes de discrimination. Les adolescents ont des besoins spécifiques auxquels il faut répondre. Une action ciblée s'impose pour atteindre tous les jeunes vulnérables et assurer leur pleine participation.

Les législations et les politiques doivent créer un environnement propice à la participation des jeunes. Les programmes mis en œuvre doivent être axés sur leur autonomisation et leur intégration, et ne pas se contenter de les consulter. Ces aspects doivent être examinés plus avant à tous les niveaux, en mettant

l'accent sur la participation des jeunes aux niveaux communautaire et local, où ils peuvent apporter de nombreuses contributions de qualité et peuvent améliorer leurs compétences et acquérir une expérience qui leur permettra de participer de manière plus constructive et d'être plus productifs sur les plans social et économique.

Nous devons accorder plus de place à cette question dans les médias et d'autres moyens de sensibilisation pour donner une image plus positive des jeunes et de leur créativité, de leurs contributions intellectuelles et de leur aptitude à contribuer à un changement social positif. Nous devons également souligner les avantages de relations solides entre les jeunes et leur famille, leur communauté, les établissements d'enseignement, les organisations de jeunes et le milieu du travail pour les aider à aborder l'âge adulte sans à-coups.

Faute de temps, nous ne pouvons présenter une synthèse complète et parfaite de ce qui est ressorti de la table ronde d'hier. Ce résumé tente toutefois de rendre compte des principaux points abordés. Je suis certain que les États Membres et les organisations de jeunes pourront analyser ce résumé à la lumière du document final de la présente Réunion de haut niveau, qui a été adopté aujourd'hui (résolution 65/312).

**Le Président :** Je donne maintenant la parole à S. E. M. Clement Kofi Humado, Ministre de la jeunesse et des sports du Ghana, qui a coprésidé la seconde table ronde.

**M. Humado (Ghana) (*parle en anglais*) :** Monsieur le Président, je vous remercie de me permettre de donner lecture du résumé, établi par la coprésidence, des discussions qui ont eu lieu à la deuxième table ronde thématique. Je présente cet exposé en mon nom propre et au nom de mon coprésident, S. E. M. Jean Asselborn, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Grand-Duché de Luxembourg.

Je tiens tout d'abord à souligner que cet exposé n'est pas un résumé complet de toutes les questions soulevées par les orateurs, mais plutôt une brève synthèse des principales remarques qui ont été faites. À cet égard, nous voudrions remercier tous ceux qui y ont participé. Nous leur en sommes très reconnaissants, ainsi que de leurs précieux concours.

La discussion de la table ronde thématique n° 2 a porté sur les problèmes posés au développement de la

jeunesse et cherché à recenser les perspectives d'élimination de la pauvreté, d'emploi et de développement durable. Les questions clefs ont été les suivantes. Nombre de jeunes, en particulier dans les pays en développement, restent confrontés à la pauvreté, au manque d'accès à l'éducation, aux soins de santé et à d'autres services de base, ainsi qu'au chômage et au sous-emploi. Le développement de la jeunesse est d'une importance critique. Il faut aborder cette question en mettant en place des politiques et de programmes intersectoriels efficaces basés sur des partenariats stratégiques et coordonnés entre les acteurs compétents.

La pauvreté de la jeunesse est un problème mondial grave. Les jeunes défavorisés sont plus à même de se heurter à des obstacles en matière d'éducation et de formation professionnelle, ce qui a des conséquences négatives sur leurs moyens de subsistance et sur leurs capacités à tirer profit des possibilités offertes. Un enseignement de qualité qui réponde aux besoins des jeunes, les aide à acquérir des compétences et les prépare effectivement au marché du travail, et forme des jeunes capables de penser de manière critique et de résoudre des problèmes de manière créative. Nous devons poursuivre les efforts en vue d'adapter nos systèmes éducatifs aux réalités du marché du travail actuel.

Il faut accorder un appui accru aux niveaux national et international à des programmes de formation professionnelle et de développement des compétences qui soient adaptés aux réalités du marché du travail. L'éducation doit promouvoir la valeur de l'engagement politique et social. À cet égard, comme de nombreux orateurs l'ont souligné, le renforcement des organisations de jeunesse en faveur de l'engagement des jeunes et de leur aptitude à apprendre à se représenter eux-mêmes et à représenter les autres est un élément crucial d'une démocratie en développement.

Il faut mettre l'accent sur l'éducation des filles et des jeunes femmes, ce que d'aucuns considèrent comme l'effort le plus important que les gouvernements peuvent faire pour promouvoir le développement. Il faut non seulement donner aux filles et aux jeunes femmes les moyens de commencer l'école, mais également s'assurer qu'elles puissent y aller, s'y sentir en sécurité et y rester.

Beaucoup trop de jeunes sont au chômage, sous-employés, ou contraints de se lancer dans des activités

dangereuses, mal rémunérées ou improductives qui n'améliorent guère leurs compétences ou leurs perspectives. Un accès à un travail décent est essentiel au développement de la jeunesse. Il faut créer de véritables perspectives d'emploi pour les jeunes afin de les aider à développer de nouvelles compétences, connaissances et aptitudes.

La promotion d'un plein emploi productif de la jeunesse est propice au développement national, et l'élimination de la pauvreté, l'intégration sociale et le développement durable sont les composantes d'une première étape vers un accès à ce type d'emploi. À cet égard, nombre d'orateurs ont mentionné qu'il fallait accorder une attention particulière aux besoins spécifiques des jeunes migrants, ainsi que des jeunes femmes.

Il faut remédier aux taux actuels élevés de chômage par l'entremise de politiques d'emploi nationales ciblées et intégrées à l'intention des jeunes qui mettent l'accent sur une croissance de l'emploi inclusive et sur l'amélioration de l'employabilité. La création d'emplois doit être le résultat de politiques macroéconomiques intersectorielles qui génèrent une croissance économique reposant sur l'emploi. Ces politiques doivent également tenir compte des questions relatives au financement, au bien-être social et à la protection de l'environnement et doivent être élaborées, mises en œuvre et évaluées par des partenariats tripartites comprenant les gouvernements, le secteur privé et les représentants des organisations de la société civile, dont les organisations de jeunesse.

L'accès à des services de base tels que l'éducation, la santé et l'information doit demeurer prioritaire pendant les conflits. Des efforts doivent être faits pour veiller à ce que les structures et les institutions continuent de garantir le développement de la jeunesse, même pendant les conflits. Les politiques macroéconomiques doivent adopter le concept de durabilité, et toutes les parties prenantes doivent s'attacher à appuyer le développement durable. L'investissement dans les emplois verts pour les jeunes est fondamental et peut contribuer à l'élimination de la pauvreté et à la création d'emplois. Les jeunes doivent être au centre du développement; il est donc indispensable de faire participer les organisations de jeunesse à la transition générale vers une économie verte.

Si nombre d'États Membres et d'organes intergouvernementaux font des efforts louables pour

intégrer la jeunesse dans les processus de prise de décision, ils peuvent faire encore davantage, en veillant notamment à ce que les jeunes soient considérés comme des agents du développement et non tout simplement comme des bénéficiaires de programmes.

Je voudrais noter enfin que nous devons être optimistes quant à l'avenir de notre jeunesse. Des perspectives de développement peuvent exister partout si nous prenons les initiatives et les mesures nécessaires. Faire participer les jeunes, c'est remettre en question des traditions anciennes. Cela peut s'accompagner de risques, mais les événements survenus récemment ont prouvé qu'un changement est nécessaire.

**Le Président :** Nous avons entendu le dernier orateur pour la présente séance.

Aujourd'hui et hier, nous avons eu des débats très intenses. J'aimerais remercier tous ceux qui sont intervenus dans le débat. Ces remerciements s'adressent en particulier aux jeunes qui ont participé à ces travaux. J'appelle également tous les États Membres à faire tout leur possible pour mettre en œuvre le document final (résolution 65/312) dans les meilleurs délais.

*La séance est levée à 18 h 10.*